

SÉRIE DOCUMENTS OFFICIELS N° 106

# RAPPORT DE LA QUARANTE- ET-UNIÈME RÉUNION ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF

San José, Costa Rica

28-29 juin 2021



# Qu'est-ce que l'IICA?

Il y a plus de 75 ans, un groupe de visionnaires ont constaté la nécessité de doter le continent américain d'un organisme spécialisé en agriculture ayant pour mission de promouvoir le développement agricole et le bien-être rural. Cette mission est toujours d'actualité.

C'est ainsi qu'est né l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) qui, au fil des ans, a réussi à relever des défis de taille, à saisir des occasions porteuses et surtout, à évoluer pour devenir un organisme de coopération technique international qui répond sans cesse aux nouvelles exigences du secteur agricole.

Notre **mission** est de *stimuler, de promouvoir et de soutenir les efforts des États membres pour le développement agricole et le bien-être des communautés rurales au moyen de la coopération technique internationale d'excellence.*

Notre **vision** est *d'être une institution moderne et efficace fondée sur une plateforme de ressources humaines et des processus susceptibles de mobiliser le savoir disponible dans la région et dans le monde, afin de parvenir à une agriculture compétitive, inclusive et durable, à même de tirer parti des opportunités, afin de contribuer à la croissance économique et au développement, et de promouvoir un plus grand bien-être des communautés rurales et une gestion durable de son capital naturel.*

Nous fournissons des services de coopération à travers une collaboration étroite et constante avec nos 34 États membres, dont nous prenons en charge les besoins avec diligence. Sans aucun doute, notre atout le plus précieux est l'étroite relation que nous maintenons avec les bénéficiaires de notre travail.

Nous possédons une vaste expérience dans des domaines tels que la technologie et l'innovation au service de l'agriculture, l'inspection et le contrôle de la sécurité sanitaire des aliments, la production et le commerce agroalimentaires, le développement rural, la gestion des ressources naturelles et la formation professionnelle.

Nous nous sommes engagés à obtenir des résultats. Le Plan à moyen terme 2018-2022 permet de faire évoluer notre modèle de coopération technique afin de nous positionner encore davantage comme une organisation vouée à atteindre des résultats concrets et visibles grâce à notre spécialité qui est de faciliter les transformations positives dans les secteurs agricole et rural de nos États membres.



# **RAPPORT DE LA QUARANTE-ET- UNIÈME RÉUNION ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF**

**San José, Costa Rica**

**28-29 juin 2021**

Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA), 2021



Rapport de la Quarante-et-unième réunion ordinaire du Comité exécutif de l'IICA est publié sous licence Creative Commons.

Attribution – Partage dans les Mêmes Conditions 3.0 IGO (CC-BY-SA 3.0 IGO)  
(<http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/igo/>)

Basée sur une oeuvre qui se trouve sur le site [www.iica.int](http://www.iica.int)

L'IICA encourage une utilisation légitime du présent document. Celui-ci doit être cité, le cas échéant, de manière appropriée.

Cette publication est également disponible en format électronique (PDF) sur le site web de l'Institut : [https:// www.iica.int](https://www.iica.int).

Coordination éditoriale : Katia Núñez et Silvia Gutiérrez

Traduction : Elisabeth Roure

Conception graphique : Carlos Umaña

Conception de la couverture : Carlos Umaña

Impression : Imprimerie de l'IICA

Réunion Ordinaire du Comité Exécutif (41<sup>a</sup> : 2021 : IICA)

Rapport de la Quarante-et-unième réunion ordinaire du Comité exécutif / Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture. – San José, C.R. : IICA, 2021.

116 p. ; 21x16 cm. – (Série Documents Officiels / IICA,  
ISSN 1018-7103; no. 106)

ISBN: 978-92-9248-948-9

Document également publié en anglais, en espagnol et en portugais

1. Coopération internationale 2. Organisation internationale  
3. Aide technique 4. Réunions I. IICA II. Titre III. Série Documents Officiels / IICA

AGRIS  
E14

DEWEY  
338.181

San José, Costa Rica  
2021

# **TABLE DES MATIÈRES**



## TABLE DES MATIÈRES

<b>PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION.....</b>	<b>7</b>
Séance préparatoire .....	9
Première séance plénière.....	13
Deuxième séance plénière.....	23
Troisième séance plénière .....	31
Séance de clôture .....	47
<b>RÉSOLUTIONS .....</b>	<b>49</b>
<b>SIGNATURE DU RAPPORT.....</b>	<b>89</b>
<b>ANNEXES .....</b>	<b>93</b>
Annexe 1. Ordre du jour.....	95
Annexe 2. Liste des participants.....	99
Annexe 3. Personnel de la réunion .....	111





# **PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION**



**PROCÈS-VERBAL DE LA QUARANTE-ET-UNIÈME RÉUNION  
ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE L'INSTITUT INTERAMÉRICAIN  
DE COOPÉRATION POUR L'AGRICULTURE (IICA)**

La Quarante-et-unième réunion ordinaire du Comité exécutif de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) se tient conformément aux dispositions du règlement du Comité exécutif et de la résolution n° 669 de cet organe de direction de l'Institut.

La réunion est virtuelle, en raison des restrictions dues à la pandémie de la maladie du coronavirus 2019 (COVID-19).

Les États membres qui font partie du Comité exécutif sont les suivants : Argentine, Bolivie, Équateur, États-Unis, Guatemala, Guyana, Haïti, Honduras, Mexique, Nicaragua, Paraguay et Suriname.

**SÉANCE PRÉPARATOIRE**

0.1 *Ouverture*

0.1.1 La séance préparatoire à la Quarante-et-unième réunion ordinaire du Comité exécutif de l'IICA commence à 8h06 (heure du Costa Rica), le 28 juin 2021. Monsieur Juan Ignacio Buffa, Vice-ministre de l'Élevage, de l'Agriculture et de la Pêche de l'Uruguay préside depuis son pays, actuellement chargé de la présidence du Comité exécutif.

0.1.2 Les douze États membres du Comité exécutif 2021 sont présents. Tous jouissent de leur droit de parole et de vote. En outre, 20 pays membres de l'Institut participent en qualité d'observateurs.

## 0.2 Accords

### 0.2.1 Élection du président et du rapporteur de la réunion

0.2.1.1 Les représentants des États membres du Comité exécutif choisissent à l'unanimité Monsieur Santiago Bertoni, ministre de l'Agriculture et de l'Élevage du Paraguay, proposé par le représentant de l'Argentine, comme président de la réunion.

0.2.1.2 Concernant l'élection du rapporteur, la délégation paraguayenne propose le ministre de l'Agriculture du Guyana et la délégation du Costa Rica propose le ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de l'Alimentation du Guatemala, qui décline l'offre. Monsieur Zulfikar Mustapha, ministre de l'Agriculture du Guyana, est élu rapporteur de la réunion.

0.2.1.3 Le bureau est donc ainsi formé :

Président :	Santiago Bertoni
Rapporteur :	Zulfikar Mustapha
Secrétaire <i>ex officio</i> :	Manuel Otero

### 0.2.2 Programme de la réunion

0.2.2.1 Le président saisit les représentants du programme de travail de la Quarante-et-unième réunion ordinaire du Comité exécutif, qui figure au document n° 717 (21). Le programme de travail est approuvé à l'unanimité sans modifications.

0.2.2.2 Le président indique ensuite que les documents de travail et d'information de la réunion ont été mis à la disposition des États membres en format électronique, sur le système en ligne du Comité exécutif, en versions espagnole et anglaise.

### 0.2.3 Groupes de travail

0.2.3.1 Il est convenu de ne pas former de groupes de travail et de traiter tous les thèmes en plénière. Néanmoins, le secrétariat technique précise qu'au cours de la réunion, des groupes peuvent être créés si les représentants considèrent

que c'est nécessaire, en tenant compte des limites imposées par la réalité virtuelle.

0.2.4 Clôture de la réunion

0.2.4.1 On convient de terminer la réunion le mardi 29 juin 2021 à 12h15.

0.2.5 Droit de vote des pays

0.2.5.1 Le président prie le conseiller juridique d'expliquer la portée et la forme de l'application des normes sur le droit de vote aux réunions du Comité exécutif.

0.2.5.2 Le conseiller juridique explique les dispositions sur le droit de vote de l'article 24 de la Convention sur l'IICA. Il informe que seulement un État membre est en retard de paiement des quotes-parts de plus de deux années fiscales complètes.

0.2.5.3 Le représentant de la délégation équatorienne demande la parole et indique que son gouvernement ayant changé, il prend note de la situation du paiement des quotes-parts de son pays et s'engage à trouver une solution le plus rapidement possible. Les pays membres du Comité exécutif prennent note de cette déclaration de l'Équateur et décident de maintenir le droit de vote pour son pays.

0.2.6 Lettres de créance

0.2.6.1 Le secrétaire technique affirme que toutes les délégations présentes des pays membres du Comité exécutif ont présenté leurs lettres de créance délivrées par les autorités compétentes de chaque pays.

0.2.6.2 Il précise que les 20 pays suivants, membres de l'Institut, participent à la réunion en qualité d'observateurs : Antigua-et-Barbuda, Bahamas, Barbade, Belize, Brésil, Canada, Chili, Colombie, Costa Rica, Dominique, El Salvador, Grenade, Jamaïque, Panama, Pérou, République Dominicaine, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Sainte-Lucie, Trinité-et-Tobago et Uruguay.

0.2.6.3 Il ajoute qu'à cette réunion sont également présents l'Espagne, pays associé de l'IICA, et trois pays observateurs permanents : la France, la Russie et la

Turquie. Il mentionne aussi la participation de deux organismes internationaux partenaires : le Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement (CATIE) et l'Institut caribéen de recherche et de développement agricole (CARDI).

### 0.3 Clôture

La séance préparatoire de la Quarante-et-unième réunion ordinaire du Comité exécutif prend fin le 28 juin 2021 à 8h43.

## PREMIÈRE SÉANCE PLÉNIÈRE

### 1.1 Ouverture

1.1.1 La première séance plénière de la Quarante-et-unième réunion ordinaire du Comité exécutif de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) débute le 28 juin 2021 à 8h44, sous la présidence du représentant du Paraguay.

### 1.2 Message du directeur général de l'IICA

1.2.1 Le directeur général souhaite la bienvenue à cette réunion du Comité exécutif, aux représentants des États membres, des pays observateurs permanents, des organismes internationaux, aux invités spéciaux, au personnel de l'Institut et aux autres participants.

1.2.2 Il amorce son message en signalant que 2021 est une année particulière et triste pour la région, épice de d'une pandémie qui a frappé la région et le monde aux plans social et économique. Il souligne que, malgré tout, le secteur agricole a revalidé son importante stratégie et son pouvoir de résilience, en montrant une fois de plus le rôle considérable que jouent l'agriculture et la ruralité en faveur de tous.

1.2.3 Il informe de trois événements de haut niveau et d'importance stratégique et technique pour les États membres prévus cette année : 1) le Pré-Sommet des systèmes alimentaires, fin juin à Rome, en Italie ; 2) la réunion du Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil) les 1 et 2 septembre, dont l'ordre du jour et l'état d'avancement seront analysés lors de cette réunion du Comité exécutif ; et 3) le Sommet sur les systèmes alimentaires 2021, convoquée par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies (ONU), à New York.

1.2.4 Il ajoute qu'il espère qu'à cette réunion, l'IICA sera en mesure de transmettre au mieux la voix de l'agriculture et de la ruralité des Amériques, raison pour laquelle ont été organisés de multiples dialogues thématiques nationaux, régionaux et continentaux, qui ont permis de rechercher une position convergente sur le présent et l'avenir de l'agriculture des Amériques.

- 1.2.5 Il souligne que tous ces dialogues défendent trois principes généraux qui doivent être bien soutenus : 1) l'importance des agriculteurs en tant que maillon incontournable et central pour la transformation des systèmes agroalimentaires ; 2) la science en tant que moyen fondamental pour formuler correctement les politiques ; et 3) la défense de l'agriculture en tant que partie de la solution aux défis rencontrés.
- 1.2.6 Il ajoute qu'un des thèmes à l'ordre du jour proposé pour cette réunion du Comité exécutif porte sur les systèmes alimentaires et qu'en abordant cette question, il sera fait référence à l'ensemble des 16 messages qui résument la pensée relative à l'importance et à l'orientation des systèmes agroalimentaires des Amériques.
- 1.2.7 Il signale qu'au cours de cette réunion du Comité exécutif sera lancée l'initiative "Leaders de la ruralité", en témoignage de reconnaissance aux hommes et aux femmes qui laissent une trace et qui font la différence dans les zones rurales d'Amérique Latine et des Caraïbes. Il invite à se joindre à ce projet et à connaître les premiers leaders élus dans le cadre de cette initiative.
- 1.2.8 Finalement, il remercie une fois encore les représentants des États membres pour leur participation et les invite à continuer d'être des acteurs dynamiques de la construction d'une nouvelle voie pour l'agriculture et la ruralité des Amériques.
- 1.3 Coopération technique de l'IICA
- 1.3.1 Transformation des systèmes alimentaires : le rôle de l'agriculture dans les Amériques
- 1.3.1.1 Le directeur général de l'Institut décrit la voie suivie vers le Sommet des Nations Unies sur les Systèmes alimentaires 2021, à partir de l'appel lancé en juin 2020 par António Guterres, Secrétaire général de l'ONU.
- 1.3.1.2 Il rapporte qu'en décembre 2020 a été nommée l'Envoyée spéciale, Madame Agnès Kalibata, éminente entomologiste, ex-ministre de l'Agriculture du Rwanda et actuelle présidente de l'Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA). Il ajoute qu'en janvier 2021 l'IICA a été inclus dans le Réseau des champions du Sommet.



- 1.3.1.3 Il indique que, dans le cadre de la préparation du Sommet, l'Institut a participé à trois réunions ministérielles continentales, organisées avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et convoquées respectivement par les gouvernements du Chili, du Mexique et du Pérou. Il ajoute qu'en outre 40 réunions sous-régionales et nationales ont eu lieu ainsi que 11 dialogues indépendants, afin de valider le positionnement technique de l'IICA, et trois dialogues continentaux, afin de favoriser les convergences sur le rôle que jouent l'agriculture et la ruralité dans les systèmes agroalimentaires aux échelons régional et mondial.
- 1.3.1.4 Il annonce qu'à la suite du processus de préparation du Sommet, l'Institut a élaboré 11 documents techniques sur la recherche et le développement, les sols, l'agriculture numérique, l'agriculture tropicale, l'élevage durable, l'approche "Une seule santé", les coopératives, le commerce international, la bioéconomie, la parité et les jeunes, et l'agriculture caribéenne, qui ont été la base des dialogues pour l'action. Il précise qu'un autre document-cadre a été produit, à caractère politico-stratégique, intitulé "Les systèmes alimentaires : une vision depuis l'agriculture des Amériques", dans lequel figurent 16 messages qui résument la position des pays membres de l'IICA devant le Sommet.
- 1.3.1.5 Il explique qu'il est important de reconnaître la réalité hétérogène de l'agriculture des Amériques, caractérisée par une très grande richesse biologique dont elle est le centre d'origine de nombreuses espèces de cultures. Il ajoute qu'il y a lieu de reconnaître la variété des cultures des agricultures tropicale et tempérée, présentes dans les Amériques, et la grande diversité des modèles de production utilisés sur le continent. Il précise que certains pays sont de gros exportateurs, tandis que d'autres sont importateurs nets d'aliments. Il souligne la nécessité d'une agriculture résiliente qui permette d'affronter la vulnérabilité face aux catastrophes naturelles, tout particulièrement dans le triangle nord de l'Amérique Centrale et dans les Caraïbes.
- 1.3.1.6 L'agriculture des Amériques, poursuit-il, est un moteur de croissance et de développement. Il rapporte, pour exemple, le fait qu'en 2019, la région représentait 27,2 % des exportations agroalimentaires mondiales et était le leader du marché des graines oléagineuses, des céréales, des protéines animales, du café et des fruits tropicaux, entre autres. Il indique aussi qu'en 2020, le secteur exportateur agroalimentaire a ratifié sa résilience face à la

pandémie, car ses exportations ont augmenté de près de 3 %, tandis que les exportations de marchandises mondiales diminuaient de 7 %, par rapport aux taux de 2019.

1.3.1.7 Le directeur général précise que, pendant les dialogues, l'accent a été mis sur les principes généraux suivants : a) les producteurs agricoles sont un maillon incontournable et central pour la transformation des systèmes agroalimentaires, b) la science est la base essentielle d'une formulation correcte de politiques et c) l'agriculture fait partie de la solution.

1.3.1.8 Il détaille la structure des 16 messages proposés, organisés en quatre macro-domaines :

1. La transformation des systèmes agroalimentaires (SAA) :

Il explique que le premier message porte sur les SAA qui ont beaucoup progressé en matière de productivité, de création d'emploi et d'exportation et qu'il faut que les futures transformations tiennent compte de leurs points forts. Le deuxième message indique que, sans production agricole, il ne peut y avoir de production alimentaire. Concernant le troisième message, la transformation des SSA doit envisager les points suivants : production, santé et sécurité sanitaire, qualité nutritionnelle et durabilité. Il souligne que chaque pays suit sa propre voie vers la transformation des SSA, à partir de ses propres expériences et caractéristiques particulières. Le quatrième message promeut le commerce international ouvert et transparent, pour la consolidation et l'amélioration des SAA.

2. La demande des consommateurs et les aspects nutritionnels :

Il mentionne que le cinquième message souligne les décisions des consommateurs et la fonction de l'État en matière d'enseignement relatif aux régimes sains, grâce à des campagnes de prévention et de diffusion. Concernant le sixième message, il faut que ces régimes sains incluent des protéines de qualité, des glucides, des graisses et des aliments enrichis et bioenrichis, qui sont des éléments structurels pour un régime équilibré et nutritif. Il explique que le septième message est la promotion de l'augmentation de consommation de fruits, de légumes secs et de légumes frais, raison pour laquelle il est nécessaire d'améliorer la compétitivité et la qualité des processus de production, la logistique et la commercialisation. Il

ajoute que le huitième message fait référence aux systèmes productifs pérennes grâce à l'application de l'approche "Une seule santé", qui comprend la santé environnementale, animale et humaine.

### 3. Les stratégies de production et les questions environnementales :

Il indique que le neuvième message signale que la nouvelle frontière du savoir est une opportunité pour avancer vers une agriculture plus productive et pérenne. Il souligne qu'il y a lieu de tirer parti de la bioéconomie, de l'économie circulaire et de l'agriculture numérique. Quant au dixième message, il traite de l'adaptation et de l'atténuation des systèmes productifs devant les changements climatiques, afin de garantir la résilience et de parvenir à l'équilibre entre l'émission et la capture du carbone. Il explique que le onzième message promeut la création de plans d'investissements pour le développement de technologie et d'infrastructures de production, de transport et de logistique, en accordant priorité à la formation de partenariats public-privé, avec l'aide de la coopération multilatérale et du financement international.

### 4. Le rôle des Amériques :

Il met l'accent sur le douzième message qui mentionne la contribution des Amériques à la sécurité alimentaire et nutritionnelle mondiale et à la pérennité environnementale de la planète, tandis que le treizième message fait la promotion de politiques d'inclusion productive et de la protection sociale en faveur des secteurs les plus vulnérables : les femmes, les jeunes, les petits agriculteurs et les paysans. Le quatorzième message fait état de l'importance du fait que les producteurs agricoles soient au centre des SSA, y compris l'agriculture familiale qui représente 16,5 millions d'unités de production et qui concerne 60 millions de personnes. Il explique que le quinzième message fait référence à la situation spéciale des Caraïbes, région qui souffre de l'insécurité alimentaire et de vulnérabilité climatique, particulièrement en Haïti et dans les pays de la Caraïbe orientale. Il informe enfin que le seizième message porte sur les difficultés sociales, économiques et environnementales qui frappent l'agriculture du Triangle nord de l'Amérique Centrale, qui demandent aussi une attention particulière.

- 1.3.1.9 Le directeur général conclut en signalant que les États membres de l'IICA ont été les auteurs de ces 16 messages et que le Sommet des Nations Unies

sur les systèmes alimentaires 2021 est une extraordinaire occasion pour continuer à renforcer les SAA, ainsi que pour mettre l'accent sur le rôle central de l'agriculture et du protagonisme des Amériques dans la promotion d'un développement plus pérenne.

### 1.3.2 Analyse et commentaires

1.3.2.1 Les représentants des États membres remercient le directeur général pour la présentation de son exposé et reconnaissent le travail réalisé par l'Institut sous sa houlette.

1.3.2.2 Le représentant de l'Argentine dit que le document reflète les défis et les intérêts communs qui existent depuis longtemps dans les Amériques, ce qui leur permettra de participer au Sommet avec des positions plus solides et orientées vers un même objectif. Il considère que les efforts du directeur général ont été fondamentaux pour mettre en lumière les petits producteurs. Il ajoute que son pays soutient un second mandat du Dr Otero au poste de directeur général de l'IICA, afin qu'il poursuive son travail en faveur de l'agriculture continentale.

1.3.2.3 Selon le représentant du Guyana, le document envisage des thèmes pertinents pour les Caraïbes. Il ajoute que le président de son pays a proposé à la communauté des Caraïbes (CARICOM) de créer un groupe de travail chargé d'analyser les systèmes agroalimentaires de cette région ; il informe que des dialogues ont eu lieu pour arrêter les positions que les pays caribéens soutiendront au Sommet. Il affirme que le document qui traite de la vulnérabilité de ces pays est important étant donné les problèmes qu'ils ont à surmonter pour la production et la création d'infrastructures agricoles ; il donne l'exemple de son pays où près de 90 % de la production agricole a été détruite par des catastrophes naturelles. Il ajoute enfin que la région de la Caraïbe est fortement dépendante des importations agricoles, mais que des efforts visent à offrir de meilleures facilités aux agriculteurs, afin de contribuer à réduire les importations de 25 % en 2025.

1.3.2.4 Le représentant des États-Unis évoque le soutien de son pays aux efforts de l'Institut en préparation du Sommet, visant à améliorer la durabilité et la résilience des systèmes agroalimentaires et à contribuer à l'approvisionnement en aliments sains, nutritifs et accessibles dans le monde entier. Il encourage les États membres à utiliser les messages pour préparer

leur participation au Sommet. Il soutient que les dialogues virtuels organisés par l'IICA permettront de dégager des consensus afin que les pays des Amériques s'expriment d'une seule voix. Il met enfin l'accent sur la large gamme de cultures et de milieux qui existent dans la région, ainsi que sur la nécessité de trouver des solutions innovantes pour les présenter au Sommet, en plus des solutions locales.

- 1.3.2.5 Le représentant du Guatemala informe que son pays a mis l'accent sur la petite agriculture et qu'une loi oblige à doter les écoles d'aliments. Il ajoute qu'un programme de restauration des sols par l'utilisation de systèmes appropriés d'irrigation, est mis en œuvre, afin de promouvoir la durabilité des terres. Il signale qu'un autre thème central pour son pays est celui des systèmes forestiers et des pâturages. Finalement, il remercie l'Institut pour le soutien offert à son pays et forme des vœux pour que le Sommet soit un succès qui apporte des solutions concrètes.
- 1.3.2.6 Le représentant du Canada remercie l'IICA pour le rôle actif qu'il joue dans la préparation du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires 2021. Il souligne que le fait que l'Institut fasse partie du Réseau des champions du Sommet est une reconnaissance des efforts et du travail de l'IICA depuis des années dans la région. Il manifeste, par ailleurs, son appui aux 16 messages présentés par le directeur général. Il indique qu'au Sommet, toutes les voix des campagnes devront être entendues et qu'il y aura lieu de porter le message que toutes les décisions soient fondées sur la science et sur les faits, principalement en matière de changement climatique et de commerce. Il déclare que l'agriculture doit être un thème central pour atteindre les Objectifs de développement durable (ODD).
- 1.3.2.7 La représentante du Mexique reconnaît l'importance de l'agriculture et de la ruralité. Elle est d'accord avec le rôle central que jouent les producteurs pour la durabilité du secteur agroalimentaire. Elle rappelle le soutien de son pays aux travaux de l'Institut et appuie l'initiative d'honorer les leaders de la ruralité, en raison des retombées sur l'agriculture du pays et de la région. Elle ajoute que le Mexique est convaincu que la technologie est la voie vers le développement du secteur agricole. Elle reconnaît le rôle protagoniste que joue l'IICA pour que les pays passent de la stratégie à l'action et consolident leurs systèmes agricoles, pour produire plus et mieux. Elle rappelle enfin son soutien aux 16 messages présentés par le directeur général.

- 1.3.2.8 Le représentant du Suriname manifeste son soutien à l'Institut, au directeur général et à son équipe. Il exprime sa satisfaction concernant les dialogues sur les systèmes agroalimentaires, dont il considère qu'ils doivent se poursuivre. Il informe que son pays a adopté des règlements pour consolider l'agence de sécurité sanitaire des aliments.
- 1.3.2.9 Le représentant du Costa Rica remercie l'IICA de favoriser le développement des économies rurales des pays. Il avance que le commerce juste des produits agricoles, tant à l'échelon national qu'international, ne peut exister que si les produits sont vendus à des prix qui couvrent les coûts de production, car sinon les agriculteurs ne resteront pas dans les campagnes, ils partiront vers les villes. Il signale que, pour réaliser les transformations espérées en matière d'innovation, de technologie, d'efficacité et de productivité, il est nécessaire que les producteurs disposent de financement, d'assurances et de prix justes.
- 1.3.2.10 Le représentant de la Bolivie appuie les messages du document élaboré par l'Institut. Il précise que, dans son pays, des journées nationales de dialogues sont organisées avec la participation d'organisations productives et sociales, dont la voix doit être entendue au Sommet sur les systèmes agroalimentaires 2021. Dans le nouveau modèle de développement économique bolivien, le terme "bioéconomie" signifie économie pour la vie, et dans son pays, une importante quantité de normes ont été adoptées pour utiliser au mieux la terre, et qui tiennent compte de la relation avec les systèmes de production et des aspects culturels et sociaux liés à cette production, ce qui, selon lui, devrait faire partie des messages sur les systèmes alimentaires. Il ajoute que les critères de pérennité mentionnés dans le document sont liés aux critères d'harmonisation des actions de planification en Bolivie, dans le cadre de la Loi n° 777 du Système de planification intégrale de l'État.
- 1.3.2.11 Le représentant de l'Équateur souligne l'importance de l'agriculture familiale paysanne. Il recommande de mettre l'accent sur les marchés inclusifs, tant pour les produits frais destinés à la consommation que pour les produits industriels pour l'exportation. Il déclare que l'Équateur soutient les travaux de l'IICA en préparation du Sommet sur les systèmes agroalimentaires 2021.
- 1.3.2.12 Le président du Comité exécutif, en sa qualité de représentant du Paraguay, soutient le document élaboré par l'Institut, ainsi que les 11 documents

techniques préparés pour le Sommet sur les systèmes alimentaires 2021, qui se tiendra en septembre.

- 1.3.2.13 La représentante de la Colombie se félicite du travail réalisé par l'IICA pour l'élaboration des messages de consensus qui seront présentés au Sommet, comme l'étendard des pays des Amériques.
- 1.3.2.14 Le directeur général remercie tous les pays membres pour leur participation à la mise au point du document où figurent les 16 messages de consensus, ainsi que pour les commentaires à cet égard. Il précise qu'il ne s'agit pas d'un document rigide, mais qu'il est susceptible d'être modifié avant le Pré-Sommet des systèmes alimentaires qui aura lieu à Rome, en juillet, avant la prochaine réunion du Conseil.
- 1.3.2.15 Il saisit l'occasion pour exprimer sa solidarité au Guyana et au Suriname, pour la situation d'urgence dans laquelle se trouvent les deux pays depuis les inondations, qui montrent bien qu'il y a lieu d'accroître la résilience dans l'agriculture. Il déclare que, face à l'urgence, l'Institut sera proche des deux pays, comme il l'a été avec Saint-Vincent-et-les-Grenadines, après l'éruption du volcan de La Soufrière en avril dernier.
- 1.3.2.16 Il souligne l'importance de la transparence dans le commerce international, régional et local, ainsi que l'innovation, la gestion des risques et l'accès aux assurances. Il affirme enfin que tous les commentaires des États membres sont des incitations à poursuivre le processus de préparation du Sommet.
- 1.3.2.17 Le représentant du Panama dit que son pays appuie le document proposé par le directeur général et les actions que mènent les pays pour sortir de la difficile situation provoquée par la pandémie de COVID-19. Il souligne que le secteur agricole joue un rôle important dans la création de richesses et l'offre d'alternatives aux personnes les plus pauvres et vulnérables des sociétés latinoaméricaines. Il demande aux États membres d'appuyer les actions menées par l'IICA en préparation du Sommet et de maintenir l'unité d'action pour le bien des peuples des Amériques.
- 1.3.2.18 Le représentant de Trinité-et-Tobago évoque les messages liés à la question de la nutrition, et exprime sa satisfaction d'y voir figurer les aliments bioenrichis, une référence vitale pour l'avenir. De même, il met l'accent sur

l'importance du quatrième message relatif à la nécessité d'ouverture et de transparence dans le commerce international.

1.3.2.19 Le représentant de Saint-Vincent-et-les-Grenadines insiste sur le fait que le dixième message est d'une importance cruciale pour son pays qui se trouve actuellement dans une étape de reprise après la pandémie de COVID-19, les changements climatiques (sécheresses et ouragans) et, plus récemment l'éruption du volcan de La Soufrière, qui a détruit 100 % des exploitations agricoles familiales. Il remercie encore l'Institut pour son soutien après cette éruption. Il ajoute qu'il est nécessaire d'accroître la compétitivité de l'agriculture et termine son intervention en appuyant pleinement les 16 messages consensuels, présentés par le directeur général.

### 1.3.3 Lecture et approbation du projet de résolution

1.3.3.1 Le rapporteur donne lecture du projet de résolution "Sur la transformation des systèmes agroalimentaires et le rôle de l'agriculture dans les Amériques", qui est approuvé sans modifications.

### 1.4 Clôture

1.4.1 La première séance plénière de la Quarante-et-unième réunion ordinaire du Comité exécutif de l'IICA prend fin le 28 juin 2021 à 10h15.



## DEUXIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

### 2.1 Ouverture

2.1.1 La deuxième séance plénière de la Quarante-et-unième réunion ordinaire du Comité exécutif de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) débute le 29 juin 2021 à 8h02, sous la présidence du représentant Paraguay.

### 2.2 Rapport d'achèvement du Plan à moyen terme (PMT) 2018-2022

2.2.1 Le directeur général rappelle les caractéristiques du contexte dans lequel se réalise la reddition de comptes des trois années et cinq mois de son mandat : a) décélération de l'économie, b) arrivée de la pandémie, c) virtualisation de la mondialisation et d) transformation des systèmes agroalimentaires.

2.2.2 Il rappelle qu'en juillet 2018 le PMT 2018-2022 avait été approuvé, proposant une transformation institutionnelle, qui peut être résumée par les dix déclarations stratégiques suivantes :

1. Offrir, grâce à son réseau de bureaux nationaux, une coopération technique d'excellence dans les cinq programmes promoteurs du développement agricole et rural durable, en appliquant les principes de l'interdisciplinarité et le ciblage.
2. Évoluer vers une plateforme intégrée de gestion du savoir, spécialisé pour les pays grâce à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication dans l'agriculture, au renforcement des capacités, à la diffusion des pratiques exemplaires et des enseignements tirés, à la communication pour le développement, à la promotion de réseaux et à la coopération horizontale.
3. Développer des partenariats stratégiques et des accords public-privés à l'avantage du secteur agricole des pays membres, en mettant en œuvre des projets d'intérêt commun et des valeurs partagées .
4. Prendre en charge efficacement et en temps opportun les demandes de coopération régionales et interrégionales de soutien au secteur agricole.

5. Développer une gestion administrative efficace fondée sur la culture des processus, la décentralisation et l'amélioration continue orientée vers les résultats.
6. Consolider les finances de l'Institut grâce à l'optimisation de ses opérations, la rationalisation de l'utilisation des ressources propres, une meilleure mobilisation des ressources extérieures et la mise en œuvre de projets de développement et d'investissements.
7. Promouvoir un style de leadership conscient qui intensifie les capacités de ses fonctionnaires et le travail collaboratif dans une ambiance de travail saine et sécurisée.
8. Moderniser les organes de direction en favorisant un large dialogue public, la transparence et la participation du secteur privé.
9. Favoriser des actions institutionnelles positives susceptibles de créer un environnement divers et inclusif.
10. Être un IICA aux "portes ouvertes", écologiquement responsable et proche de la communauté.

2.2.3 Il explique que l'Institut écoute, propose et agit par mandat de ses États membres, sur la base de processus axés sur l'efficacité et l'efficience technique et financière, et qui attache une grande valeur à la gestion du savoir et à la création de partenariats stratégiques.

2.2.4 Il souligne que l'IICA entretient des partenariats avec 250 partenaires, parmi lesquels on trouve des institutions publiques, des organisations de la société civile, des centres universitaires d'excellence et des organisations du secteur privé. Concernant ces dernières, il précise que deux conditions doivent être remplies pour établir un partenariat avec l'Institut : la responsabilité sociale et l'accompagnement de l'IICA dans la création de biens publics. Il met l'accent sur le renforcement du travail commun avec le Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement (CATIE), le FONTAGRO, le Forum andin, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Fonds vert pour le climat (FVC) et l'Union Européenne (UE).

- 2.2.5 Il fait ensuite référence au partenariat avec l'Université d'État de l'Ohio, grâce au Dr Rattan Lal, Prix mondial de l'alimentation en 2020, orienté vers le thème de la détérioration des sols et du renversement de ses effets grâce au Programme des sols vivants. Il évoque aussi le partenariat avec le Dr Michael Kremer, Prix Nobel d'économie 2019, et avec son organisation non gouvernementale Agriculture de précision pour le développement (PAD), avec laquelle des projets sont en cours au nord-est du Brésil et en Colombie sur des thèmes comme l'inclusion numérique et les approches modernes de la vulgarisation rurale.
- 2.2.6 L'Institut, poursuit-il, dispose d'une plateforme pour la gestion du savoir, actuellement axée sur les questions suivantes : bioéconomie et développement productif, changements climatiques, ressources naturelles et gestion des risques, commerce international et intégration régionale, développement territorial et agriculture familiale, santé agricole, sécurité sanitaire et qualité des aliments, innovation technologique, et parité et jeunesse. Il insiste sur la mise en œuvre de 850 actions de coopération technique dans les domaines continental, régional et national.
- 2.2.7 Il commente que, grâce à cette plateforme de gestion du savoir, les résultats suivants ont été obtenus : 95 jeunes ont suivi des stages professionnels virtuels, 67 pratiques exemplaires de l'IICA ont été systématisées et 52 981 personnes ont été formées dans 80 pays, au moyen de 75 cours virtuels.
- 2.2.8 Il indique qu'afin d'intensifier les mécanismes de dialogue avec les pays, plus de 40 réunions et dialogues sous-régionaux de ministres de l'Agriculture ont eu lieu : 14 réunions avec les ministres d'Amérique Centrale, 2 avec ceux de Mésoamérique, 5 avec ceux des pays andins, 5 avec ceux des pays du Bassin du Pacifique, 7 avec ceux des Caraïbes et 10 avec ceux de la Région Sud. Il souligne, en outre, la coordination, avec la FAO, de 3 réunions continentales de ministres et Secrétaires d'État chargés de l'Agriculture.
- 2.2.9 Il mentionne la création du Conseil consultatif de haut niveau de la sécurité alimentaire, créé en mars 2020 par 11 référents internationaux dans les domaines politique, universitaire et des entreprises, avec qui se tiennent des réunions périodiques pour examiner des questions pertinentes pour l'agriculture mondiale et continentale, portant sur la stratégie institutionnelle. Il cite également le programme des "Ambassadeurs de bonne volonté de

l'IICA", réunissant des personnalités qui soutiennent la projection de l'image institutionnelle.

- 2.2.10 Il précise que des accords avec le Secrétariat ont été renouvelés pour appuyer le Conseil agricole d'Amérique Centrale (CAC), l'Organisation des États de la Caraïbe orientale (OECS) et le Conseil agricole du Sud (CAS). Il souligne le dialogue permanent entretenu avec la Communauté de la Caraïbe (CARICOM) et le soutien offert à la Communauté andine (CAN) par le biais du Forum agricole andin, dont le secrétariat est partagé entre l'IICA et la FAO. Il rappelle la participation de l'IICA aux dialogues préparatoires au Sommet sur les Systèmes alimentaires 2021.
- 2.2.11 Concernant la gestion efficace, il souligne les résultats suivants : l'amélioration du flux de trésorerie de 12,6 millions à 18 millions de dollars américains, des états financiers sans réserve, la réduction des coûts de 41 millions à 34 millions d'USD, la diminution du temps de prise de décisions, la diminution de deux tiers du parc automobile de l'Institut, un nouveau modèle d'affaires afin de consolider l'architecture financière de l'IICA, l'accélération de la mobilisation de ressources extérieures et l'information en temps opportun pour la prise de décisions et la surveillance institutionnelle.
- 2.2.12 Quant à la communication au sein de l'institution, il indique que les progrès suivants ont été réalisés : les mentions de l'Institut dans les médias ont triplé, le nombre de lecteurs des contenus produits par l'IICA est passé d'un à onze millions et la présence de l'Institut s'est étendue sur les réseaux sociaux. Il met l'accent sur le soutien du Conseil de communication, qui réunit des journalistes de huit pays des Amériques.
- 2.2.13 Il parle ensuite des actions en vue d'un IICA aux portes ouvertes, à savoir : la création du musée d'art virtuel AgroArt ; l'obtention du drapeau bleu écologique pour la troisième année consécutive ; le Centre de l'interprétation de l'avenir (CIMAG), parrainé par Microsoft et Bayer ; la construction de la Maison rurale type, avec l'aide du secteur privé costaricien ; la création du Fab-Lab pour l'agriculture ; et la conception et construction prochaine de la Place de l'agriculture des Amériques, au siège, avec l'aide du gouvernement national et des autorités locales, qui sera inaugurée dans le cadre de la célébration des 80 ans de l'Institut, le 7 octobre 2022.

- 2.2.14 Il évoque, en conclusion, deux thèmes cruciaux : l'avenir agricole des Amériques, garant de la sécurité alimentaire et nutritionnelle mondiale et de la pérennité environnementale de la planète ; et l'IICA du XXI<sup>ème</sup> siècle, en tant qu'organisation d'excellence qui œuvre avec les pays à la transformation des systèmes alimentaires des Amériques. Finalement, il remercie les États membres et tout le personnel de l'Institut pour leur soutien, grâce auquel les objectifs de l'institution ont été atteints.
- 2.2.15 Analyse et commentaires
- 2.2.15.1 Le représentant du Brésil se félicite de la rationalisation des dépenses et de la transformation de l'IICA en une organisation orientée vers la collaboration avec les pays selon leurs besoins. Il transmet le soutien de la ministre de son pays, ainsi que l'appui à la candidature du Dr Otero à un second mandat de directeur général de l'Institut.
- 2.2.15.2 Le représentant de Saint-Vincent-et-les-Grenadines évoque l'excellent travail de l'IICA en matière de coopération technique. Il souligne le soutien que l'Institut a apporté à tous les pays pour surmonter la crise due à la pandémie de COVID-19 et l'aide reçue par son pays au cours des dernières éruptions volcaniques, grâce à la coopération horizontale et aux liens avec les pays qui ont de l'expérience dans ce type d'urgence. Poursuivre le travail avec le directeur général pendant un nouveau mandat le remplit d'enthousiasme.
- 2.2.15.3 La représentante du Mexique est satisfaite des résultats relatifs à la mise en œuvre du PMT présentés par le directeur général. Elle souligne l'importance de l'agriculture et de l'alimentation, et met l'accent sur les réunions ministérielles continentales et avec les secteurs productifs, grâce auxquelles des connaissances ont été partagées en vue de surmonter la pandémie et de favoriser la reprise post-pandémie. Elle soutient le travail de l'IICA et la gestion du directeur général visant à promouvoir la transformation institutionnelle et l'offre d'une coopération technique d'excellence.
- 2.2.15.4 Le représentant du Nicaragua est reconnaissant de la présentation du rapport et assure son soutien aux actions menées par l'Institut. Il est satisfait du travail réalisé par le directeur général et son équipe, orienté vers un IICA en constante transformation, dynamique, ouvert et efficace dans son soutien au développement du secteur agricole régional, à travers une coopération

régionale qui renforce chaque État membre. Il est d'accord avec l'idée que le continent sera le garant de la sécurité alimentaire et nutritionnelle mondiale et de la pérennité environnementale de la planète.

- 2.2.15.5 Le représentant du Canada reconnaît les difficiles circonstances dans lesquelles a opéré l'Institut au cours de ces dernières années, et félicite le directeur général d'avoir réussi à faire en sorte que l'IICA relève ces défis, et pour les bons résultats de la mise en œuvre du PMT. Il se félicite des améliorations de la gestion et de l'administration, ainsi que des réunions ministérielles que l'Institut a coordonnées pour traiter des thèmes relatifs à la pandémie, au changement climatique et à la diversité et à l'inclusion dans les systèmes agroalimentaires. Il souligne le fait que l'IICA est devenu une organisation plus souple et dynamique dans son offre de coopération technique, et la manière dont il a maximisé son influence, grâce à la création de partenariats, à l'économie dans les dépenses et au renforcement de ses plateformes de communication. Il valorise au plus haut point le travail réalisé par l'IICA pour améliorer la sécurité alimentaire et pour développer le commerce dans les Amériques.
- 2.2.15.6 Le représentant de l'Argentine apprécie le leadership du directeur général dans l'administration de l'Institut en pleine pandémie de COVID-19, malgré la limitation des ressources et l'augmentation des demandes d'aide de la part des États membres. Il signale que le ciblage des actions de coopération technique dans les pays a permis d'être plus proche des producteurs. Il souligne le travail réalisé par l'IICA en préparation du Sommet sur les systèmes alimentaires 2021. Il exprime sa reconnaissance devant l'interaction favorisée par l'Institut entre le CAC et le CAS pour trouver des espaces de dialogues et consolider des positions communes. Il souligne que l'appui offert pour que les pays participent à la Commission du Codex a contribué à une position exprimée en faveur de mesures sanitaires fondées sur la science.
- 2.2.15.7 Le représentant de l'Équateur fait état de sa satisfaction pour l'approche que suit l'IICA en matière de coopération technique, ainsi que pour les activités stratégiques menées dans les domaines continental, régional et national. Il réitère, en outre, son soutien pour que le Dr Otero soit réélu au poste de directeur général de l'Institut.

- 2.2.15.8 Le président du Comité exécutif, en sa qualité de représentant du Paraguay, se joint au soutien exprimé par les autres délégations pour la gestion du directeur général et le remercie pour le rapport présenté sur le PMT.
- 2.3 *Progrès dans l'organisation de la Vingt-et-unième réunion ordinaire du Conseil : proposition d'ordre du jour provisoire*
- 2.3.1 Le secrétaire technique informe que l'ordre du jour provisoire de la prochaine réunion du Conseil doit être approuvé par le Comité exécutif, instance préparatoire de ladite réunion. En outre, il rappelle que les 1 et 2 septembre aura lieu, depuis le siège et en mode virtuel, la Conférence des ministres de l'Agriculture des Amériques 2021 et la Vingt-et-unième réunion ordinaire du Conseil. Il ajoute que la Conférence est prévue le premier jour et que les thèmes du Conseil seront abordés le deuxième jour.
- 2.3.2 Le directeur général présente le thème de la Conférence des ministres : “Des systèmes agroalimentaires durables, moteur du développement des Amériques”. Il explique que ce n'est qu'en comprenant que les systèmes agroalimentaires sont un secteur stratégique, que l'on en saisira le rôle dans l'amélioration de la qualité de vie des peuples et dans la projection de l'importance d'une région qui contribue grandement à la sécurité alimentaire et nutritionnelle et à la pérennité de l'environnement.
- 2.4 *Lecture et approbation des projets de résolution*
- 2.4.1 Le rapporteur donne lecture des projets de résolution “Rapport de gestion pour la période 2018-2021” et “Ordre du jour provisoire de la Conférence des ministres de l'Agriculture des Amériques 2021 – Vingt-et-unième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil)”, qui sont approuvés sans modifications.
- 2.5 *Clôture*
- 2.5.1 La deuxième séance plénière de la Quarante-et-unième réunion ordinaire du Comité exécutif de l'IICA prend fin le 29 juin 2021 à 9h01.





## TROISIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

### 3.1 Ouverture

3.1.1 La troisième séance plénière de la Quarante-et-unième réunion ordinaire du Comité exécutif de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) commence le 29 juin 2021 à 9h02, sous la présidence du représentant du Paraguay.

### 3.2 Situation financière et administrative

#### 3.2.1 États financiers de l'IICA 2020 et rapport des commissaires aux comptes

3.2.1.1 Le directeur des services institutionnels informe que les états financiers ont été mis au point et vérifiés dans le respect le plus strict des principes de comptabilité généralement acceptés aux États-Unis (US GAAP). Il présente le résultat de l'audit externe 2020-2019 de la société Deloitte, qui conclut que "(...) les états financiers de l'Institut présentent raisonnablement, dans tous ses aspects importants, la situation financière de l'IICA au 31 décembre 2020 et 2019". Il souligne que, pour la troisième fois consécutive, l'opinion est sans réserve.

3.2.1.2 Il ajoute que les commissaires aux comptes ont inclus un chapitre spécial sur les mesures mises en œuvre par l'Institut pour agir contre les effets néfastes de l'urgence due à la pandémie de COVID-19, où figure la réaction rapide de l'IICA, qui a permis que les opérations n'en soient trop affectées. Il précise que les commissaires aux comptes pensent que la modalité de travail à domicile se déroule bien dans tous les bureaux de représentation de l'Institut, ce qui a permis de protéger ses fonctionnaires et de répondre aux mesures prises par les pays.

#### 3.2.2 Vingt-septième rapport du Comité de révision de la vérification (CRV)

3.2.2.1 Madame Carla Pike, membre de la CRV, présente le Vingt-septième rapport de ce comité. Elle insiste sur le fait que les travaux des commissaires aux comptes respectent les normes institutionnelles d'audit et les règlements de l'IICA. Elle informe que les commissaires aux comptes ont déclaré que les états financiers de l'Institut présentent raisonnablement, dans tous ses aspects

importants, la situation financière de l'IICA au 31 décembre 2019 et 2020, ainsi que les changements dans ses actifs nets et ses flux de trésorerie pour les années qui ont pris fin à cette date, conformément aux US GAAP.

3.2.2.2 Elle encourage ensuite l'Institut à poursuivre le recouvrement opportun des quotes-parts dues. Elle recommande aussi à l'IICA, devant les événements post pandémie de COVID-19, de poursuivre ses initiatives en vue d'économiser des ressources et de protéger sa situation financière. Elle félicite enfin l'Institut d'avoir obtenu une opinion sans réserve des commissaires aux comptes.

### 3.2.3 Proposition de programme-budget 2022-2023

3.2.3.1 Le directeur des services institutionnels expose les bases utilisées pour élaborer le programme-budget 2022-2023 qui est l'instrument de financement du Plan à moyen terme (PMT) ; les sources de financement du fonds ordinaire correspondent aux quotes-parts des États membres et aux recettes diverses ; le programme-budget est aligné sur la planification et la programmation stratégique institutionnelle ; les recettes diverses accusent une baisse de 28,57 % (1 000 000 USD) par rapport au montant de l'année 2019, qui s'élevait à 3 500 000 USD ; et le barème des quotes-parts de l'Institut est fondé sur les pourcentages en vigueur approuvés par l'Organisation des États américains (OEA).

3.2.3.2 Il annonce que le budget des recettes pour les années 2022-2023 est de 32 074 100 USD, dont 29 574 100 USD correspondent aux quotes-parts et 2 500 000 USD à des recettes diverses. Il indique que les pourcentages des ressources du fonds ordinaire alloué aux chapitres budgétaires sont les suivants : services directs de coopération technique : 88,9 % en 2022 et 89,1 % en 2023 ; coûts de direction, 6,1 % pour les deux années ; frais généraux et provisions : 4,3 % en 2022 et 4,1 % en 2023 ; et rénovation des infrastructures et de l'équipement : 0,7 % pour les deux années. Elle présente enfin les allocations budgétaires détaillées pour le centre de programmation et par objet de dépense majeure de l'IICA.

### 3.2.4 Rapport sur le recouvrement des quotes-parts

3.2.4.1 La responsable de la gestion financière de l'Institut présente le rapport sur l'état d'avancement du recouvrement des quotes-parts des États membres

correspondant à fin 2020 et à l'année en cours, au 23 juin 2021. Elle signale qu'à la fin 2020, 16 pays étaient à jour, 15 en situation régulière (avec des arriérés de moins de deux ans) et 3 en retard de paiement de plus de deux ans. Elle ajoute qu'au 23 juin dernier, 21,1 millions de dollars américains ont été versés. Elle explique que, sans revenus supplémentaires, on prévoit qu'au 1er juillet, on comptera 8 pays à jour, 22 en situation régulière et 4 en retard de paiement.

### 3.2.5 Analyse et commentaires

- 3.2.5.1 Le représentant des États-Unis remercie la responsable pour l'information reçue et l'IICA pour ses efforts de réduction des coûts. Il informe que son pays s'est déjà acquitté de 75 % du montant de sa quote-part pour l'année 2021 et qu'à partir d'octobre, début de la nouvelle année fiscale, il paiera les 25 % restants. Il encourage les autres États membres à faire des efforts pour être à jour dans le paiement de leurs quotes-parts. Il demande une information actualisée des démarches de l'Institut relatives à sa situation juridique en Colombie et suggère que dans les rapports futurs soient inclus les risques des différentes opérations.
- 3.2.5.2 Le représentant du Canada apprécie la clarté des exposés et félicite l'IICA pour sa bonne gestion financière. Il ajoute que le Canada a payé en avance sa quote-part de 2021, ce qui montre bien son engagement envers l'Institut. Il avoue connaître les difficultés auxquelles se sont heurtés les pays membres en 2020 en raison de la pandémie de COVID-19. Il termine en encourageant les pays à poursuivre leurs efforts pour que l'IICA soit en mesure de continuer son œuvre bienfaisante.
- 3.2.5.3 Le directeur général rebondit sur la question du représentant des États-Unis concernant la situation juridique de l'Institut en Colombie. Il précise que la situation date de plus de 13 ans et, bien qu'il existe une décision ferme, les dialogues avec le ministre de l'Agriculture, le ministère des Affaires Étrangères et le Bureau du contrôleur financier se poursuivent et s'approfondissent en vue de parvenir à une solution finale. Il ajoute que la Colombie est un pays très important pour l'IICA et que le président Iván Duque a remercié l'Institut de promouvoir l'intégration de la Communauté andine. Il affirme que l'IICA a laissé ses portes ouvertes dans ce pays, et il cite, pour exemple, le programme de vulgarisation fondé sur la téléphonie

cellulaire qui se déroule en Colombie et la participation de l'Institut au Conseil national des secrétariats à l'Agriculture (CONSA).

3.2.5.4 À la demande du directeur général, le coordinateur de l'Unité juridique, des affaires internationales et du protocole complète l'information, et indique qu'il existe une sanction administrative de la part du Bureau du contrôleur général colombien, que les contacts sont plus étroits et des progrès importants ont été réalisés.

3.2.5.5 Le représentant des États Unis est satisfait des précisions apportées.

### 3.3 Lecture et approbation des projets de résolution

3.3.1 Le rapporteur donne lecture des projets de résolution "Programme-budget 2022-2023", "Rapport sur le recouvrement des quotes-parts" et "États financiers de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) pour 2020, Rapport des commissaires aux comptes et Vingt-septième rapport du Comité de révision de la vérification (CRV)", qui sont approuvés sans modifications.

### 3.4 Élection d'un membre du Comité de révision de la vérification (CRV)

3.4.1 Le secrétaire technique explique que, puisque le mandat de Madame Carla Pike, de Saint-Christophe-et-Niévès, en tant que membre du CRV prend fin le 31 décembre 2021, le Comité exécutif doit élire un nouveau membre du CRV pour la période qui va de janvier 2022 à décembre 2027. Il précise que ce nouveau membre ne peut être un ressortissant d'aucun des six pays qui contribuent le plus à l'Institut. Il annonce que le directeur général, par la communication SC/DG-88 du 12 mars 2021, a demandé que l'on présente des candidats. Cette communication portait la date limite de présentation des candidatures au 28 mai 2021, et seule, la candidature de Madame Yvonne James, de Sainte-Lucie, nous est parvenue. Il confirme qu'aucune autre candidature n'a été reçue.

3.4.2 Le conseiller juridique des organes de direction de l'IICA apporte des explications sur les procédures prévues par les règlements du Comité exécutif et du CRV pour l'élection des membres de ce comité. Il signale qu'à cette occasion, le membre pourra être élu par acclamation, puisqu'il n'y a qu'une

seule candidate. Il suggère au président de consulter la plénière pour savoir s'il y a des objections.

3.4.3 La représentante du Suriname exprime son soutien à la candidature de Madame James.

3.4.4 Le président prie les délégués des États membres de faire un geste d'approbation pour ratifier l'élection. Madame Yvonne James, de Sainte- Lucie est élue membre du CRV par acclamation.

3.5 Lecture et approbation des projets de résolution

3.5.1 Le rapporteur donne lecture des projets de résolution "Reconnaissance envers Madame Carla Pike pour sa contribution en tant que membre du Comité de révision de la vérification (CRV)" et "Élection d'un membre du Comité de révision de la vérification (CRV)", qui sont approuvés sans modifications.

3.6 Consolidation des partenariats stratégiques

3.6.1 Relations entre l'IICA et le Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement (CATIE)

3.6.1.1 Rapport du CATIE pour la période biennale 2019-2020

3.6.1.1.1 Le directeur général du CATIE présente les trois piliers sur lesquels repose le travail de ce centre : recherche, enseignement et formation, et projection à l'extérieur.

3.6.1.1.2 Il indique que le CATIE, malgré la pandémie, a pu diplômer 62 étudiants de 14 pays en agriculture durable et en agroforesterie, en forêts et biodiversité, en action climatique, en agro-industries durables et en gestion des bassins versants et sécurité hydrique. Il souligne que 45 % sont des femmes.

3.6.1.1.3 Il poursuit : le CATIE a continué de renforcer les capacités techniques dans les pays pour un programme de développement vert et inclusif, grâce à 240 événements de formation, et près de 17 000 professionnels (38 % de femmes) ont été formés en 2020 en amélioration génétique et systèmes agroforestiers de café et cacao, en systèmes d'élevage à faibles émissions de carbone, en agriculture intelligente face au climat, en sécurité alimentaire, en sécurité

hydrique, en agro-industries, en économie verte et en restauration de paysages agricoles.

- 3.6.1.1.4 Il présente ensuite une cartographie des projets de recherche mis en œuvre dans les pays et orientés vers les Objectifs de développement durable (ODD), en soulignant tout particulièrement la résilience face aux dérèglements climatiques. Il met l'accent sur les efforts d'inclusion dans les territoires autochtones, grâce à la promotion des circuits courts de commercialisation et aux solutions fondées sur la nature, pour la restauration des mangroves et la capture du carbone bleu.
- 3.6.1.1.5 Il souligne aussi le rôle que joue le CATIE dans la protection et l'utilisation des ressources génétiques du café et du cacao. Il mentionne pour exemple que des évaluations ont été faites sur plus de 100 clones en matière de détection de maladies et de ravageurs comme la moniliose du cacao et la rouille du café. Il ajoute que plus de 400 matériels (semences, greffons et greffes-boutures) ont été fournis à des producteurs de cacao du Costa Rica et du Guatemala. Il fait référence au travail relatif à des thèmes clés pour la résilience et la sécurité alimentaire, comme le captage des eaux dans le Couloir aride d'Amérique Centrale et le modèle d'intensification durable de l'élevage tropical, dont les résultats accusent une augmentation de la production, avec une réduction de 50 % de l'empreinte hydrique et 80 % de l'empreinte carbone, et plus de 2 000 producteurs qui utilisent ces méthodes et technologies.
- 3.6.1.1.6 Il souligne le modèle de chaînes de production de bétail et l'économie verte du CATIE, qui lui a permis d'être un pionnier en amélioration génétique, fourrages enrichis et systèmes mixtes sylvopastoraux et de produire des avantages prouvés avec des technologies qui s'adaptent aux changements climatiques et en atténuent les effets. Il explique que le CATIE cherche à créer des biens publics et qu'en 2020 il a publié 132 revues scientifiques de référence, articles dans des magazines techniques, monographies, thèses et multimédias.
- 3.6.1.1.7 Il explique que les finances du CATIE sont dans une situation positive en 2020, comme le montrent les rapports sans réserve des commissaires aux comptes, en poursuivant une évolution financière positive depuis ses cinq années de gestion. Il indique également qu'en 2020 le CATIE a élaboré son Plan stratégique jusqu'en 2030, assorti d'une nouvelle offre de valeur, dont

l'objectif est de transformer et d'influencer les systèmes productifs agricoles afin d'aller vers un développement vert inclusif dans la région tropicale de l'Amérique Latine et des Caraïbes. Il ajoute que cette offre est centrée sur la création de savoir à partir de la recherche et du développement d'innovations, sur la formation de capacités par des programmes universitaires et formatifs et sur la projection extérieure par l'échelonnement de projets, d'actions communes avec les pays et les partenariats clés.

### 3.6.1.2 Rapport d'activités de collaboration commune entre l'IICA et le CATIE

3.6.1.2.1 Le directeur général du CATIE fait référence aux principales actions réalisées avec le Centre et l'Institut et souligne les suivantes : a) la gestion du savoir et le renforcement des capacités en agriculture tropicale ; b) la mise en œuvre du Programme d'innovation agricole au Pérou (MINAGRI-INIA-PNIA-IICA-CATIE), dont bénéficient 250 000 familles ; c) l'exécution du projet BioPaSOS au Mexique, orienté vers la biodiversité et les paysages d'élevage ; d) la mise en œuvre du Programme centraméricain de gestion intégrale de la rouille du café (PROCAGICA) en matière de recherche appliquée, de validation et transfert de technologie, et de soutien technique ; e) la réalisation de recherches dans le cadre du Projet de systèmes agroforestiers adaptés au Couloir aride d'Amérique Centrale (AGRO-INNOVA), qui aide à améliorer la résilience climatique et la sécurité alimentaire des petits producteurs dans des zones hautement vulnérables ; f) la création d'une banque alimentaire, avec le soutien du projet AGRO-INNOVA, pour contribuer à la sécurité alimentaire des populations vulnérables au Costa Rica ; et g) la modernisation de la Bibliothèque Orton, avec mise à jour numérique et de nouvelles fonctionnalités pour la gestion du savoir.

### 3.6.2 Plan directeur pour l'utilisation stratégique du patrimoine immobilier et productif des propriétés de l'IICA et du CATIE

3.6.2.1 Le directeur général adjoint de l'Institut décrit la relation historique entre l'IICA et le CATIE. Il souligne l'importance croissante de ce dernier, étant donné la nécessité d'accroître les investissements pour consolider la résilience en agriculture, surtout dans le contexte du dérèglement climatique.

3.6.2.2 Il explique les antécédents du "Plan directeur de l'utilisation stratégique du patrimoine immobilier et productif des propriétés de l'Institut et du CATIE".

Il rappelle que le Conseil, par sa résolution n° 519 du 31 octobre 2019, a créé une commission spéciale chargée de proposer des recommandations sur les mesures à prendre pour rendre plus productives les terres de l'IICA et du CATIE, qui a fourni un rapport à la réunion du Comité exécutif de 2020. Ce dernier a adopté la résolution n° 664, qui prévoit l'élaboration d'un plan directeur.

- 3.6.2.3 Il informe que ce plan est une proposition intégrale pour parvenir à une utilisation systémique des fermes et des terrains de l'Institut et du CATIE et les inscrire stratégiquement dans le milieu urbain, économique, politique et administratif, en anticipant ainsi les problèmes et en assurant la faisabilité de mise en œuvre de plusieurs projets. Il indique que la surface totale des fermes enregistrées au nom de l'IICA et du CATIE est de 1097 hectares, et que toutes les terres ne sont pas aptes aux activités de recherche et de production agricole, et que le CATIE possède en outre huit propriétés enregistrées à son nom dans différents endroits, pour un total de 70,83 hectares.
- 3.6.2.4 Enfin, il détaille les possibilités à envisager dans le plan d'affaires du Centre :
- a) en élevage : l'expansion des opérations, l'organisation d'enchères de bétail et l'augmentation à 125 hectares de la surface consacrée aux pâturages ;
  - b) en production forestière : la création d'une scierie et l'expansion des plantations d'au moins 20 hectares ;
  - c) en production agricole : la production commerciale de semences certifiées de café, la production et l'ajout de valeur du café, la production commerciale de cacao, la production commerciale de coco frais et la réduction de la zone de canne à sucre de 155,3 à 50 hectares ;
  - d) en agro-industrie : une usine de transformation de la canne à sucre avec une ligne de production à valeur ajoutée, une bio-usine commerciale pour les intrants biologiques de qualité et la production de farines de manioc pour l'alimentation du bétail ;
  - e) en projets non agricoles : la construction d'infrastructures commerciales associées au développement du nouvel hôpital de Turrialba.
- 3.6.2.5 Le président de la réunion offre la parole aux représentants des États membres. Personne ne se manifeste, il demande au rapporteur de donner lecture du projet de résolution correspondant.



3.6.3 Lecture et approbation du projet de résolution

3.6.3.1 Le rapporteur donne lecture du projet de résolution “Rapport du Centre agronomique tropical de recherche et d’enseignement (CATIE) pour la période biennale 2019-2020”, qui est approuvé sans modifications.

3.6.4 Relations entre l’IICA et l’Institut caribéen de recherche et de développement agricole (CARDI)

3.6.4.1 Rapport du CARDI pour la période biennale 2019-2020

3.6.4.1.1 Le responsable de la science, la technologie et l’innovation du CARDI propose une rétrospective des relations entre cet Institut et l’IICA. Les deux organisations ont eu à apporter des modifications en termes de mobilisation et réallocation de fonds et d’actions planifiées, dans le but de contribuer à la récupération du secteur agricole dans les pays de la Caraïbe devant les urgences causées par l’ouragan Dorian (2019) et par la pandémie de COVID-19 (2020-2021).

3.6.4.1.2 Il mentionne les actions menées par le CARDI et l’Institut en aide aux pays des Caraïbes, parmi lesquelles : a) la fourniture de semences et plants pour soutenir les pépinières, afin de restaurer la capacité productive des Bahamas ; b) le soutien à Antigua-et-Barbuda pour créer des banques de fourrage et appuyer ainsi le secteur de l’élevage ; c) la collaboration avec d’autres agences pour la mise en œuvre d’un projet visant à bioenrichir le haricot au Belize ; et d) le développement d’une application de vulgarisation agricole à Saint-Vincent-et-les-Grenadines, qui permet d’améliorer l’échange d’information entre les agriculteurs, les vulgarisateurs et d’autres parties intéressées.

3.6.4.1.3 Il énumère certains domaines de collaboration pour l’avenir : a) l’initiative “CARICOM COVID-19 Recovery Road Map” ; b) la signature d’un instrument juridique pour harmoniser les actions de l’IICA dans le domaine des mesures sanitaires et phytosanitaires avec celles du CARDI dans son projet sur les partenariats pour l’expansion et le développement de l’industrie du coco dans les Caraïbes ; c) la poursuite des activités avec la Communauté caribéenne (CARICOM), comme la Semaine de l’agriculture caribéenne ; et d) la participation conjointe au projet “Horizon 2020 Project: Développement

of ecosystem services and implementation of biodiversity restoring actions in different continental areas”.

### 3.6.5 Lecture et approbation du projet de résolution

3.6.5.1 Le rapporteur donne lecture du projet de résolution “Rapport de l’Institut caribéen de recherche et de développement agricoles (CARDI) pendant la période biennale 2019-2020”, qui est approuvé sans modifications.

### 3.7 Activités de la direction générale et des organes de direction

#### 3.7.1 Présentation des candidats au poste de directeur général de l’IICA et exposé des propositions de travail pour la période biennale 2022-2026

3.7.1.1 Le secrétaire technique fait référence à l’élection du directeur général pour les quatre années 2022-2026. Il rappelle que, par sa résolution n° 341, le Comité exécutif a approuvé un protocole pour l’élection du directeur général de l’Institut. Conformément à ce protocole, le directeur général a envoyé aux États membres, en temps et en forme, l’invitation à présenter des candidats. Le délai fixé pour ce faire allait du 1er mars au 16 juillet 2021.

3.7.1.2 Il indique que jusqu’à ce jour une seule candidature a été reçue officiellement : l’Argentine présente la candidature du Dr Manuel Otero à sa réélection. Il précise que les règles de l’IICA prévoient la possibilité d’une seule réélection. Il informe qu’après réception de cette candidature début mars, la notification en a été envoyée immédiatement à tous les États membres de l’Institut.

3.7.1.3 Il ajoute qu’en vertu du Règlement du Comité exécutif, les candidats doivent se présenter au Comité exécutif avant l’élection au Conseil.

3.7.1.4 Avant l’intervention du Dr Manuel Otero, le président offre la parole aux États membres du Comité exécutif.

#### 3.7.1.5 Analyse et commentaires

3.7.1.5.1 Le représentant de l’Argentine rappelle le souhait de son pays de voir l’actuel directeur général rester à son poste pour un second mandat, et il se félicite du soutien que d’autres pays ont apporté à sa candidature.

- 3.7.1.5.2 Le représentant de Saint-Vincent-et-les-Grenadines exprime son Accord pour que le directeur général Otero poursuive son excellent travail pendant un second mandat. Il souligne ses efforts en faveur de toutes les régions des Amériques. Il ajoute qu'une de ses principales caractéristiques a été de conserver les portes ouvertes à tous les États membres et à tous les acteurs de l'agriculture.
- 3.7.1.5.3 Le représentant des États-Unis remercie le directeur général et le félicite pour son travail dévoué et son leadership au cours de ce premier mandat. Il souligne que son administration a été fondée sur l'amélioration des services de coopération technique, sur l'augmentation des partenariats et sur un jugement solide pour aborder les problèmes du continent et renforcer les technologies visant à améliorer les systèmes commerciaux.
- 3.7.1.5.4 Le représentant du Brésil indique que son pays a officialisé le soutien à la candidature présentée par l'Argentine. Il forme des vœux pour que le directeur général soit en mesure d'assumer un second mandat, selon les conditions établies par les règlements du Conseil.
- 3.7.1.5.5 Le représentant du Canada remercie le directeur général pour son travail et son leadership pendant la pandémie de COVID-19. Il a su gérer au mieux la direction et la gouvernance de l'institution pendant une période très difficile. Il a été la clé du positionnement de l'Institut dans le processus de préparation du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires.
- 3.7.1.5.6 Le représentant du Panama exprime sa satisfaction et celle de son pays devant la candidature présentée par l'Argentine. Il remercie le directeur général Otero et les autres pays pour le soutien offert au Panama pendant la crise causée par la pandémie. Il reconnaît au directeur général ses capacités, ses connaissances et son dévouement pour le secteur agricole et réitère son soutien.
- 3.7.1.5.7 Le représentant du Guyana exprime sa reconnaissance au directeur général pour l'aide de l'IICA au développement agricole de son pays et pour le soutien offert durant la crise engendrée par la pandémie de COVID-19. Il espère, avec optimisme, que l'Institut apportera de nouveau son soutien au Guyana, étant donné la situation d'urgence dans laquelle se trouve son pays en raison des inondations qui ont affecté 90 % du secteur agricole.

- 3.7.1.5.8 Le représentant du Mexique exprime sa reconnaissance au directeur général de l'IICA pour son excellent travail et il soutient sa réélection à la prochaine réunion du Conseil.
- 3.7.1.5.9 Le représentant de la République Dominicaine exprime sa reconnaissance au directeur général pour son excellente gestion en matière de coopération technique et pour la transformation institutionnelle qu'il a dirigée afin de répondre au mieux aux besoins du secteur agricole du continent.
- 3.7.1.5.10 Le représentant de la Bolivie manifeste sa satisfaction pour le soutien qu'a apporté l'Institut à son pays selon ses besoins, y compris pendant différents gouvernements, et pour lequel le leadership et l'engagement du directeur général Otero ont été cruciaux, de même que le travail de l'équipe technique dans les domaines national et continental.
- 3.7.1.5.11 Le représentant du Nicaragua affirme qu'un IICA solide est indispensable pour soutenir le secteur agricole de la région. Il énumère certaines réussites de son pays comme la croissance de la production agricole de 76 % et la diminution de la pauvreté et de la faim de 50 %. Il indique que pour que le Nicaragua atteigne les ODD 1 et 2, il est nécessaire de renforcer les relations et le travail avec l'Institut, et avec le CATIE, la FAO et d'autres organismes de la coopération multilatérale. Il conclut en déclarant son soutien à la candidature du Dr Otero pour un nouveau mandat de directeur général de l'IICA.
- 3.7.1.5.12 La représentante du Suriname remercie l'Institut pour la coopération technique offerte à son pays. Elle reconnaît les efforts du directeur général et dit que le Suriname appuie sa candidature pour un nouveau mandat à la tête de l'IICA.
- 3.7.1.5.13 Le représentant d'Haïti exprime sa reconnaissance à l'Institut pour le soutien technique offert pour le développement agricole de son pays. Il affirme qu'aujourd'hui, l'IICA est une institution plus proche des pays.
- 3.7.1.5.14 Le représentant du Costa Rica signale que, depuis que la proposition de la candidature du Dr Otero a été faite par l'Argentine pour qu'il occupe la présidence de l'Institut pour les quatre années à venir, le ministre de l'Agriculture et de l'Élevage de son pays l'a informé du soutien du Costa

Rica. Il saisit l'occasion pour remercier le directeur général pour le travail réalisé, pour le rapprochement entre le Conseil agricole centraméricain (CAC) et le Conseil agricole du Sud (CAS) et pour tous les projets favorisés dans la région.

- 3.7.1.5.15 La représentante d'El Salvador félicite le directeur général pour son excellente gestion. Elle considère qu'un IICA solide et engagé est indispensable pour surmonter les difficultés du secteur agricole de la région. Elle indique qu'El Salvador partage le point de vue du Dr Otero, et qu'il appuie sa candidature pour qu'il continue de gérer l'Institut pendant un second mandat.
- 3.7.1.5.16 La représentante du Belize remercie le directeur général pour sa gestion en faveur du secteur agricole, tout particulièrement à une époque pleine de défis. Elle reconnaît son leadership pour les relever, ainsi que la contribution technique que l'IICA a offerte à son pays pendant ce mandat. Elle indique son appui à sa candidature pour un deuxième mandat à la tête de l'Institut.
- 3.7.1.5.17 Le président du Comité exécutif, en sa qualité de représentant du Paraguay, se joint aux expressions de reconnaissances au Dr Otero pour son excellente gestion en tant que directeur général, et assure qu'il compte sur le soutien de tous les pays membres du CAS.
- 3.7.1.5.18 Le directeur général exprime sa reconnaissance pour les marques de soutien et remercie toute l'équipe de l'IICA qui a permis de matérialiser la vision des États membres et de son administration. Il rappelle que les Amériques doivent transformer leur hétérogénéité en force. Il ajoute que pour cela, l'Institut doit poursuivre sa consolidation en tant qu'institution qui offre une coopération technique d'excellence, au service des pays, grâce à l'utilisation efficace de ses ressources techniques et financières. Il explique qu'il est important d'aborder les thèmes dans une optique régionale, car les défis dépassent les frontières et qu'il faut œuvrer ensemble pour l'agriculture de l'avenir, qui doit garantir la sécurité alimentaire et nutritionnelle, ainsi que la pérennité environnementale. Il remercie encore tous ceux qui sont intervenus en sa faveur, il transmet ces commentaires à toute l'équipe de l'IICA, ainsi que les manifestations de soutien pour que l'Institut continue de grandir, dans la conviction que l'agriculture est la base de la pérennité des peuples des Amériques.

### 3.7.2 Rapport annuel de l'IICA 2020

3.7.2.1 Le secrétaire technique informe le Comité exécutif que le rapport annuel 2020 de l'Institut a été envoyé dans les temps et les formes voulus, au secrétariat général de l'Organisation des États américains (OEA), conformément au règlement en vigueur, et qu'il a été distribué aux pays. Il ajoute que le document est disponible sur la page web de l'IICA.

3.7.2.2 Le rapporteur donne lecture du projet de résolution "Rapport annuel 2020 de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA)", qui est approuvé sans modifications.

### 3.7.3 Rapport sur les réunions ordinaires et extraordinaires de 2020 et 2021 de la Commission consultative spéciale sur les questions de gestion (CCSQG)

3.7.3.1 Le secrétaire technique explique le rôle que joue la CCSQG et précise qu'à cause de la pandémie de COVID-19, le directeur général a entretenu un contact étroit avec cette commission. Il ajoute que, dans la période allant du deuxième semestre de 2020 au premier semestre de 2021, trois réunions extraordinaires et une réunion ordinaire de la CCSQG se sont tenues et que leurs rapports sont disponibles sur le système d'information de cette réunion.

3.7.3.2 Le rapporteur donne lecture du projet de résolution " Rapports des réunions extraordinaires 2020 et 2021 et de la réunion ordinaire 2021 de la Commission consultative spéciale sur les questions de gestion (CCSQG)", qui est approuvé sans modifications.

### 3.7.4 Progrès dans la réalisation des résolutions de la Quarantième réunion ordinaire du Comité exécutif et des résolutions de la Vingtième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil)

3.7.4.1 Le secrétaire technique annonce que les rapports sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre des résolutions de la Quarantième réunion ordinaire du Comité exécutif, ainsi que de la Vingtième réunion ordinaire du Conseil ont été postés sur le système d'information de la réunion.

3.7.4.2 Il fait référence, en particulier, aux progrès dans la mise en œuvre de la résolution n° 668 sur le "Rapport de la Commission interaméricaine de l'agriculture biologique (CIAB) pour la période 2019-2020", qui a été produit

lors de la réunion du Comité exécutif de 2020. Il explique que cet organe de direction a chargé le directeur général d'élaborer, en consultation avec les pays qui font partie de la CIAB, une proposition de modification des statuts de cette commission et d'en saisir le Comité exécutif à sa prochaine réunion ordinaire, c'est-à-dire celle-ci. Il indique que cette proposition a été mise à la disposition des pays sur le système d'information de la réunion ; cependant, il signale que, puisque tous les États membres de l'OEA ne sont pas membres de la CIAB, le directeur général suggère aux membres du Comité exécutif de prévoir un certain temps pour que tous les pays puissent analyser cette proposition à tête reposée, afin qu'ensuite elle soit présentée au Conseil pour approbation, à sa prochaine réunion ordinaire, car c'est cet organe de direction qui a créé la CIAB. Il signale qu'un projet de résolution sur cette question a été mis au point dans ces termes.

3.7.4.3 Le rapporteur donne lecture des projets de résolution "Progrès accomplis dans la mise en œuvre des résolutions de la Quarantième réunion ordinaire du Comité exécutif et de la Vingtième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil)", "Date et lieu de la Quarante-deuxième réunion ordinaire du Comité exécutif" et "Rapport de la Commission interaméricaine de l'agriculture biologique (CIAB) pour la période biennale 2020-2021", qui sont approuvés sans modifications.

3.7.4.4 Le secrétaire technique fait ensuite référence à la communication du directeur général envoyée aux 12 États membres du Comité exécutif, qui leur demandait de voter par correspondance afin d'indiquer leur accord pour que la présente réunion se tienne virtuellement. Il était demandé à tous les États membres de voter par correspondance et d'indiquer leur accord pour que la Conférence des ministres de l'Agriculture des Amériques 2021 et la Vingt-et-unième réunion ordinaire du Conseil soient également virtuelles. Il annonce que toutes les voix n'ont pas été reçues par correspondance et que les États membres sont invités à répondre le plus vite possible s'ils ne l'ont pas déjà fait.

### 3.8 Clôture

3.8.1 La troisième séance plénière de la Quarante-et-unième réunion ordinaire du Comité exécutif de l'IICA prend fin le 29 juin 2021 à 11h41.





## SÉANCE DE CLÔTURE

### 4.1 Ouverture

4.1.1 La séance de clôture de la Quarante-et-unième réunion ordinaire du Comité exécutif de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) commence le 29 juin 2021 à 11h42, sous la présidence du représentant du Paraguay.

### 4.2 Message du directeur général

4.2.1 Le directeur général se félicite que cette réunion ait été intense et fructueuse, et que de grands progrès ait été réalisés qui permettront à l'Institut de continuer à se consolider avec l'aide des pays. Il reconnaît que la large participation des États membres est un signal clair du fait que le Sommet sur les systèmes alimentaires 2021 permettra d'exprimer une position commune et consensuelle sur la façon d'entretenir un système agroalimentaire à la hauteur des circonstances et tel que le monde le nécessite.

4.2.2 À titre plus personnel et concernant les expressions de soutien à sa candidature proposée par le gouvernement argentin, il exprime sa reconnaissance et sa fierté pour la confiance en son administration, main dans la main de l'IICA. Il remercie et félicite le président et le rapporteur pour leur excellent travail et la bonne direction d'une réunion réussie du Comité exécutif.

4.2.3 Le président du Comité exécutif se joint aux félicitations exprimées par le directeur général au rapporteur pour son excellent travail. Il remercie les États membres pour le soutien reçu à la présidence de cette réunion.

### 4.3 Clôture

4.3.1 La séance de clôture de la Quarante-et-unième réunion ordinaire du Comité exécutif prend fin le 29 juin 2021 à 11h50.



# RÉSOLUTIONS



## RÉSOLUTIONS

Numéro	Titre	Page
<b>A. Politique institutionnelle et services de coopération technique</b>		
Res. 670	Rapport de gestion pour la période 2018-2021	53
Res. 671	Rapport annuel 2020 de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA)	55
Res. 672	Sur la transformation des systèmes agroalimentaires et le rôle de l'agriculture dans les Amériques	57
<b>B. Questions budgétaires et financières</b>		
Res. 673	Programme-budget 2022-2023	66
Res. 674	Rapport sur le recouvrement des quotes-parts	70
Res. 675	États financiers de l'IICA pour 2020, Rapport des commissaires aux comptes et Vingt-septième rapport du Comité de révision de la vérification (CRV)	72
Res. 676	Reconnaissance envers Madame Carla Pike pour sa contribution en tant que membre du Comité de Révision de la Vérification (CRV)	74
Res. 677	Élection d'un membre du Comité de révision de la vérification (CRV)	75
<b>C. Partenariats avec des organismes internationaux</b>		
Res. 678	Rapport du Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement (CATIE) pour la période biennale 2019-2020	77

<b>Numéro</b>	<b>Titre</b>	<b>Page</b>
Res. 679	Rapport de l'Institut caribéen de recherche et de développement agricoles (CARDI) pendant la période biennale 2019-2020	79
<b>D. Questions relatives aux organes de direction</b>		
Res. 680	Rapports des réunions extraordinaires 2020 et 2021 et de la réunion ordinaire 2021 de la Commission consultative spéciale sur les questions de gestion (CCSQG)	81
Res. 681	Progrès accomplis dans la mise en œuvre des résolutions de la Quarantième réunion ordinaire du Comité exécutif et de la Vingtième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil)	83
Res. 682	Ordre du jour provisoire de la Conférence des ministres de l'Agriculture des Amériques 2021 – Vingt-et-unième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil)	84
Res. 683	Rapport de la Commission interaméricaine de l'agriculture biologique (CIAB) pour la période 2020-2021	85
Res. 684	Date et lieu de la Quarante-deuxième réunion ordinaire du Comité exécutif	87

IICA/CE/Res. 670 (XLI-O/21)

29 juin 2021

Original : espagnol

**RÉSOLUTION N° 670****RAPPORT DE GESTION POUR LA PÉRIODE 2018-2021**

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa Quarante-et-unième réunion ordinaire,

VU :

L'exposé du Directeur général de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) sur la gestion de l'administration dont il a la responsabilité, pour la période 2018-2021,

CONSIDÉRANT :

Que, le 18 juillet 2018, le Comité exécutif, exerçant les compétences qui lui sont conférées par le Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil), a adopté le Plan à moyen terme (PMT) pour la période 2018-2022, par la résolution IICA/CE/Res. 629 (XXXVIII-O/18) ;

Que le Comité exécutif a pris acte des résultats obtenus et des progrès accomplis dans la mise en œuvre de ce PMT, décrits dans les rapports 2019 et 2020 du Directeur général, sur la coopération technique fournie aux États membres, ainsi que dans le processus de transformation de l'Institut ;

Qu'au cours de sa Quarantième réunion ordinaire, le Comité exécutif a reconnu les efforts de l'IICA en vue de renforcer la coopération technique qu'il offre aux États membres, et de continuer à progresser dans la mise en œuvre du PMT en vigueur, malgré les difficultés dues à la pandémie mondiale de Covid-19 ; et

Que le Comité exécutif, par sa résolution IICA/CE/Res. 660 (XL-O/20) a considéré que l'exécution du PMT 2018-2022 de l'Institut et la prise en charge des demandes émergentes des États membres exigent d'approfondir le processus de transformation institutionnelle de l'IICA, ainsi que de mobiliser des ressources humaines et financières extérieures supplémentaires qui lui permettent de consolider son soutien du développement agricole et du bien-être rural, et qu'il a décidé, en

conséquence, d'accompagner l'initiative du directeur général d'approfondir le processus de transformation institutionnelle,

DÉCIDE :

1. D'adopter le rapport de gestion 2018-2021 et de féliciter le Directeur général ainsi que les fonctionnaires de l'Institut pour le travail accompli et les résultats obtenus, rendus possibles grâce au soutien des États membres.
2. D'exhorter les États membres à approfondir leur soutien aux initiatives administratives et financière de l'IICA, afin qu'il puisse compter sur les moyens adéquats pour mener à bien ses mandats, et qu'il puisse continuer d'offrir son appui au processus de transformation institutionnelle souhaité par le directeur général.
3. De recommander au Conseil qu'au cours de sa prochaine réunion ordinaire, il exprime son soutien au processus de transformation institutionnelle de l'Institut, afin de continuer à renforcer ses capacités techniques et administratives, dans l'intérêt de l'agriculture continentale.



IICA/CE/Res. 671 (XLI-O/21)

29 juin 2021

Original : espagnol

## **RÉSOLUTION N° 671**

### **RAPPORT ANNUEL 2020 DE L'INSTITUT INTERAMÉRICAIN DE COOPÉRATION POUR L'AGRICULTURE (IICA)**

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa Quarante-et-unième réunion ordinaire,

VU :

Le document IICA/CE/Doc. 725 (21), “Rapport annuel 2020 de l’Institut interaméricain de coopération pour l’agriculture (IICA)”,

CONSIDÉRANT :

Que l’article 4.f du règlement du Comité exécutif prévoit qu’il incombe à cet organe de direction de l’IICA de recevoir, analyser et approuver le rapport annuel des activités de la Direction générale de l’Institut et de prendre les mesures qui s’imposent ;

Que la Direction générale a élaboré et publié le Rapport annuel 2020 de l’IICA, qui a été transmis ensuite au Secrétariat général de l’Organisation des États américains (OEA) dans les temps et dans les formes voulus ;

Que ce rapport rend compte des activités de coopération réalisées par l’Institut en 2020 afin de mettre en œuvre ses programmes de coopération dans les domaines national, régional et continental, dans le cadre de son Plan à moyen terme (PMT) pour la période 2018-2022 ;

Que le représentant de l’Institut a présenté aux autorités de chacun de ses 34 pays membres le rapport sur la coopération offerte par l’IICA au pays correspondant en 2020 ; et

Que le Rapport annuel 2020 de l’IICA est disponible en format électronique sur la page web de l’Institut ([www.iica.int](http://www.iica.int)), sur laquelle il peut être consulté,

DÉCIDE :

D'adopter le Rapport annuel 2020 de l'IICA.

IICA/CE/Res. 672 (XLI-O/21)

28 juin 2021

Original: espagnol

## **RÉSOLUTION N° 672**

### **SUR LA TRANSFORMATION DES SYSTÈMES AGROALIMENTAIRES ET LE RÔLE DE L'AGRICULTURE DANS LES AMÉRIQUES**

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa Quarante-et-unième réunion ordinaire,

VU :

Le document IICA/CE/Doc. 719 (21), “Principaux messages avant le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires, depuis la perspective de l’agriculture des Amériques”,

CONSIDÉRANT :

Que le Secrétaire général des Nations Unies a convoqué le “Sommet sur les systèmes alimentaires 2021”, en vue d’évaluer le fonctionnement du système agroalimentaire mondial et de proposer des actions de la communauté internationale afin de mettre au point des systèmes alimentaires plus sains, plus durables et plus équitables ;

Que ces actions doivent être définies dans les domaines national et international et être orientées vers la construction de systèmes agroalimentaires plus efficaces et capables d’atteindre les multiples objectifs qu’exige une alimentation pour tous et suffisante en quantité, sans danger pour la santé humaine, nutritive et durable des points de vue environnemental et social ;

Que les processus de transformation des systèmes alimentaires doivent tenir compte de la voix et de la participation des producteurs agricoles, d’autres acteurs des chaînes de production et des ministères de l’Agriculture des pays des Amériques ;

Que l’Institut interaméricain de coopération pour l’Agriculture (IICA), en tant qu’organisme interaméricain spécialisé en agriculture, a rejoint le processus qui mène au Sommet, en accompagnant et en soutenant ses États membres ;

Que les États membres de l'Institut ont mis l'accent sur la contribution de l'agriculture du continent à la sécurité alimentaire et nutritionnelle mondiale, à partir de trois principes : i) les producteurs agricoles doivent être dûment représentés et leur rôle de protagonistes en matière de transformation des systèmes alimentaires pleinement reconnu ; ii) les décisions prises et les politiques adoptées doivent être fondées sur la science ; et iii) l'agriculture fait partie de la solution aux principaux défis que devra relever l'humanité dans l'avenir ;

Que l'IICA a organisé de nombreux dialogues en vue de l'action, auxquels ont participé des acteurs clés qui ont contribué à dégager un consensus sur les messages, qui souhaitent s'exprimer au Sommet sur les systèmes alimentaires 2021, dans le cadre de l'agriculture et de la ruralité des Amériques ;

Que, grâce à ces dialogues, de solides consensus ont été atteints en matière de processus de transformation et de renforcement nécessaires, afin d'améliorer les systèmes agroalimentaires sur notre continent ; et

Que l'Institut est membre du Réseau des champions du Sommet, et qu'à partir de cette position il cherche à faire entendre la voix des agriculteurs des Amériques au Sommet sur les systèmes alimentaires 2021,

#### DÉCIDE :

1. De féliciter l'IICA et son directeur général pour le travail réalisé afin de soutenir la participation des États membres au processus de préparation du Sommet sur les systèmes alimentaires 2021, et de les prier de poursuivre ces efforts jusqu'à la tenue du Sommet.
2. De manifester son appui total aux messages généraux de l'agriculture continentale en vue du Sommet sur les systèmes alimentaires 2021, qui figurent en annexe de la présente résolution, et de recommander à la prochaine conférence des ministres de l'Agriculture des Amériques d'exprimer son soutien à ces messages.
3. De demander au président du Comité exécutif et au directeur général de l'Institut d'envoyer ces messages au pré-sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires, qui se tiendra du 26 au 28 juillet 2021, à Rome, en Italie.

4. D'inviter les États membres de l'IICA à inclure, dans la mesure du possible, ces messages de soutien aux secteurs agroalimentaires des Amériques, dans l'expression de leur position devant le Sommet sur les systèmes alimentaires 2021.

## ANNEXE

### **Principaux messages de préparation au Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires, d'après la perspective de l'agriculture des Amériques<sup>1</sup>**

#### **1. Le cadre pour le débat conceptuel et politique sur les systèmes alimentaires<sup>2</sup>**

Le Sommet sur les systèmes alimentaires 2021 des Nations Unies est une occasion unique de présenter les progrès relatifs aux processus qui permettent de continuer à transformer les systèmes alimentaires, afin de garantir la sécurité alimentaire et nutritionnelle mondiale de manière durable.

Les producteurs agricoles et autres acteurs des systèmes alimentaires doivent être au centre du processus de transformation et les ministères de l'Agriculture des pays des Amériques doivent tenir compte de leurs perspectives. Sur la route du Sommet, ces pays ont mis l'accent, dans le cadre de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA), sur la participation de l'agriculture du continent américain à la sécurité alimentaire et nutritionnelle mondiale, base de l'énoncé des trois principes suivants : i) les producteurs agricoles doivent être dûment représentés et leur rôle majeur dans la transformation des systèmes alimentaires doit être pleinement reconnu ; ii) les décisions et les politiques adoptées doivent être fondées sur la science ; et iii) l'agriculture fait partie de la solution aux principaux défis que doit relever l'humanité aujourd'hui et demain.

C'est ainsi que l'Institut a organisé de nombreux dialogues en vue de l'action, auxquels ont participé des acteurs clés qui ont suscité et adopté des consensus sur les messages que l'on souhaite faire entendre comme étant la voix de l'agriculture et de la ruralité des Amériques au Sommet sur les systèmes alimentaires. Les dialogues ont vu naître de solides consensus relatifs au processus de transformation et de renforcement nécessaires afin d'améliorer les systèmes alimentaires sur notre continent et dans le monde. Voilà pourquoi un ensemble de messages est proposé dans quatre catégories générales, dont le résumé se trouve ci-dessous et les détails dans le chapitre 2 de ce document.

---

<sup>1</sup> Ce document a été élaboré à partir de trois dialogues entre les représentants des États membres les 12 et 25 mai et le 15 juin 2021.

<sup>2</sup> Les termes "systèmes alimentaires" et "systèmes agroalimentaires" sont employés indistinctement dans ce document, afin de mettre l'accent sur le rôle central que joue l'agriculture en matière de sécurité alimentaire.

En premier lieu, **certains principes pour la transformation des systèmes alimentaires** ont été identifiés. Même si, en général, les systèmes alimentaires ont fonctionné efficacement pour alimenter la population mondiale croissante, trop de personnes dans le monde manquent encore d'aliments sains, abordables et en quantité suffisante. Il existe encore certains défis et des marges d'amélioration dans plusieurs domaines comme la production, la santé et la sécurité alimentaire, la qualité nutritionnelle et les trois dimensions de la durabilité : environnementale, économique et sociale. Le secteur agricole a joué un rôle central dans ce système et a prouvé sa résistance aux chocs et aux tensions. Par ailleurs, la transformation proposée doit nécessairement envisager la santé de l'environnement (et tout particulièrement la santé des sols et de l'eau), ainsi que la santé humaine et animale, étant donné son importance et les liens qui existent entre les trois dimensions. En outre, le commerce agricole international est un aspect clé des systèmes alimentaires, étant donné son impact direct sur l'orientation des processus de production et de consommation. C'est pourquoi il doit être ouvert, transparent et prévisible, tout en se prémunissant contre l'imposition unilatérale des barrières tarifaires et non tarifaires injustifiées.

Le deuxième domaine des messages porte sur les thèmes liés aux **exigences du consommateur et aux aspects nutritionnels**. Les régimes sains et équitables incluent des aliments variés en quantité suffisante, auxquels doivent avoir accès toutes les couches de la population. Les décisions sur les produits à consommer sont individuelles et c'est aux États que revient la responsabilité de promouvoir des campagnes d'éducation et d'information sur les aliments.

La troisième catégorie est orientée sur les **stratégies de production et les questions environnementales**. Ces dernières doivent viser l'utilisation des innovations en science et technologie, la numérisation et la bioéconomie, entre autres. Pour les mettre en œuvre, il faut disposer de bons niveaux d'investissements publics et privés, ainsi que du soutien de la coopération et du financement internationaux.

Le quatrième aspect est celui du **rôle des Amériques** dans la sécurité alimentaire et nutritionnelle mondiale et dans la fourniture de services écosystémiques. Le continent participe au débat dans une perspective qui envisage, dans toute son ampleur, le rôle central qu'il joue pour l'équilibre alimentaire et environnemental à long terme, car il est l'acteur principal sur les marchés internationaux des aliments et parce qu'il abrite une immense richesse de ressources naturelles et de biodiversité qui doit être conservée pour les générations à venir. Par ailleurs, si les pays de la région ont à relever des défis communs, il existe entre eux et en chacun d'eux, une très grande hétérogénéité, car ils possèdent différents sous-systèmes, sous-régions et différentes approches productives.

Il y a donc lieu d'éviter la généralisation et la proposition de formules universelles ; il faut appliquer le principe de solutions locales adaptées et conformes aux réalités nationales. Pour relever les défis, il faut mettre en œuvre des politiques productives sur le territoire rural et des politiques de protection sociale orientées vers les secteurs les plus vulnérables. Il existe encore, dans la région, des poches de pauvreté et d'injustice qui ne sont pas compatibles avec la notion de progrès qui alimente le débat préparatoire au Sommet.

Les près de 17 millions de petits agriculteurs dont la production est intimement liée à la sécurité alimentaire du continent américain et à une large partie des succès atteints dans le cadre de ces systèmes, méritent une mention particulière et toute notre reconnaissance pour leur rôle incontournable. Il y a lieu de mentionner également les femmes, les jeunes et les pauvres ruraux et autochtones qui font partie de la diversité des sociétés rurales des Amériques.

Sont présentés ci-dessous les principaux messages spécifiques pour chacun des domaines mentionnés, qui traduisent et résument l'esprit des systèmes alimentaires des Amériques.

## **2. Les principaux messages**

### **2.1 La transformation des systèmes agroalimentaires**

*Message 1.* Au cours de ces dernières décennies, les systèmes alimentaires mondiaux ont réagi avec succès à la demande croissante d'aliments, due à l'accroissement de la population et à l'augmentation du revenu per capita. Leur transformation doit donc se faire sur la base de la solidité qui les caractérise et de leur contribution avérée.

*Message 2.* Les producteurs agricoles et les travailleurs des systèmes alimentaires sont un maillon incontournable et central. Sans production agricole, il n'y a pas de matière première à transformer en aliments et la sécurité alimentaire est gravement menacée. En outre, l'agriculture est au cœur de l'éradication de la pauvreté, du développement rural et elle offre des services écosystémiques clés pour des systèmes alimentaires durables.

*Message 3.* La transformation des systèmes alimentaires mondiaux doit tenir compte de l'équilibre entre : la capacité d'accroître la production et la variété des produits alimentaires, la santé et la sécurité sanitaire, la diversité et la qualité nutritionnelle, et la pérennité environnementale, économique et sociale. Il n'existe pas un modèle unique, il faut le reconnaître, et les équilibres et les compromis seront différents selon les pays



et les sous-régions ; il est donc important que les transformations se produisent peu à peu en fonction des responsabilités, des réalités et des particularités de chacun, en veillant à ce que personne ne soit laissé en arrière.

**Message 4.** Le commerce international ouvert, transparent et prévisible doit être au cœur d'un système alimentaire mondial efficace et doit être régi par les lois multilatérales, afin de favoriser la libéralisation agricole et de réduire les restrictions tarifaires et non tarifaires. Il est essentiel que le système multilatéral joue un rôle de plus en plus actif afin de limiter et réduire la distorsion du commerce et de la production et de veiller à ce que soient adoptées et appliquées des mesures sanitaires et phytosanitaires fondées sur la science.

## 2.2 Les exigences des consommateurs et les aspects nutritionnels

**Message 5.** Les choix de consommation doivent être laissés au consommateur qui prend ses décisions sur la base, entre autres, de facteurs historiques, culturels, d'accessibilité et de disponibilité qui doivent être respectés. Il revient à l'État d'éduquer et de conseiller une alimentation saine, et de mener des campagnes de prévention pour protéger la santé publique, en donnant des informations actualisées et des preuves scientifiques.

**Message 6.** Les protéines de qualité, les carbohydrates (céréales et sucres), les graisses et les aliments enrichis et bioenrichis permettent un régime équilibré et nutritif assurant une bonne santé humaine.

**Message 7.** L'augmentation souhaitable et nécessaire de la consommation de fruits, de légumes verts et secs ne sera possible que grâce à un effort considérable de production et d'éducation de la population afin qu'elle consomme ces produits, ainsi qu'au développement de la logistique en vue de leur commercialisation, qui les rendra plus compétitifs et plus accessibles, surtout auprès des consommateurs aux revenus les plus faibles.

**Message 8.** Mettre en œuvre des systèmes de production durables, selon le concept d'"une santé unique", entre autres, qui entraînent d'autres avantages en matière de santé publique tout au long de la chaîne de valeur, est une stratégie utile pour développer des systèmes agroalimentaires susceptibles d'optimiser les résultats sanitaires par la reconnaissance du lien étroit qui unit les personnes, les animaux, les plantes et les milieux qu'ils partagent.

### 2.3 Les stratégies de production et les questions environnementales

**Message 9.** Les nouveaux scénarios de science et de technologie sont une occasion stratégique d'aller vers une agriculture plus productive et durable, car ils permettent des niveaux de précision et d'efficacité. L'économie circulaire et la bioéconomie, qui supposent une approche rationnelle de l'utilisation des ressources (y compris l'intensification durable de la production) et la diminution et réutilisation des déchets de la production agricole pour produire d'autres biens, ainsi que des investissements en recherche et développement (R+D) sont des éléments clés de ce nouveau scénario.

**Message 10.** Les systèmes de production d'aliments sont particulièrement vulnérables aux effets néfastes des changements climatiques. Les défis posés par le changement climatique obligent à centrer les efforts sur l'adaptation, afin d'assurer la résilience du système et de maintenir la production nécessaire à la sécurité alimentaire. La production agricole doit aller vers des systèmes durables susceptibles de favoriser l'équilibre entre les émissions de carbone et sa capture, et de tenir compte des externalités positives résultant des services écosystémiques, ce qui exige des systèmes permettant de les quantifier et d'en favoriser la capitalisation. Les nouvelles technologies contribuent à l'harmonisation de la production agricole en conservant la santé de l'environnement et des écosystèmes, indispensable à leur résilience.

**Message 11.** Réussir un système alimentaire plus équilibré et plus efficace exigera un plan de grande ampleur en matière d'investissements dans le développement de technologie et d'infrastructures de production, de transport et de logistique. Pour que ces investissements soient efficaces, les pays devront concevoir et exécuter des plans stratégiques à moyen terme susceptibles de créer des partenariats publics-privés. Les États doivent investir dans les infrastructures de base et les biens publics, auxquels les acteurs privés pourront destiner leurs investissements. Ces efforts demanderont un soutien ferme de la part de la coopération et du financement internationaux.

### 2.4 Le rôle des Amériques

**Message 12.** Les Amériques contribuent à la sécurité alimentaire et nutritionnelle mondiale, car c'est la principale région exportatrice d'aliments, qui fournit le plus de services écosystémiques et abrite la plus grande réserve de biodiversité. En outre, la région joue un rôle essentiel en matière de pérennité environnementale et d'atténuation des effets du changement climatique à l'échelon mondial.

**Message 13.** Pour que l'agriculture contribue aux équilibres mondiaux, des politiques d'inclusion productive et de protection sociale seront nécessaires pour garantir la durabilité sociale et économique et remédier aux carences des secteurs les plus vulnérables dans les territoires ruraux. Ces politiques doivent être transversales, porter sur l'ensemble des producteurs et prêter une attention particulière aux besoins de l'agriculture familiale, des jeunes, des femmes et des pauvres ruraux et autochtones.

**Message 14.** Les producteurs agricoles sont au cœur des systèmes agroalimentaires des Amériques, dans une grande diversité de systèmes et d'approches productives, y compris l'agriculture familiale. Il est donc essentiel qu'ils participent au débat et à la mise au point des stratégies différenciées à mettre en œuvre.

**Message 15.** La région des Caraïbes demande que l'on porte sur elle un regard particulier, car c'est une sous-région dépendante des importations d'aliments, fréquemment touchée par des catastrophes naturelles et par le réchauffement climatique et qui est faite d'États insulaires à petite échelle et à moindre compétitivité agricole. Renforcer la résilience aux événements climatiques, réduire les niveaux d'insécurité alimentaire et utiliser la coopération internationale et le financement afin de faire face aux nouveaux modèles, sont des priorités à envisager particulièrement dans la Caraïbe orientale et en Haïti.

**Message 16.** La situation d'insécurité alimentaire et ses conséquences sociales, économiques et environnementales qui affectent le triangle nord centraméricain, mérite une attention particulière.

IICA/CE/Res. 673 (XLI-O/21)

29 juin 2021

Original : espagnol

**RÉSOLUTION N° 673****PROGRAMME-BUDGET 2022-2023**

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa Quarante-et-unième réunion ordinaire,

VU :

Le document IICA/CE/Doc. 720 (21), “Programme-budget 2022-2023”,

CONSIDÉRANT :

Que la Convention de l’Institut interaméricain de coopération pour l’agriculture (IICA) stipule :

- i. à l’article 8.b qu’il incombe au Conseil interaméricain de l’agriculture (le Conseil) d’“approuver le Programme-budget biennal et de fixer le montant des quotes-parts annuelles des États membres” ;
- ii. à l’article 23, que “les États membres contribuent au soutien de l’Institut moyennant des quotes-parts annuelles fixées par le Conseil, conformément au système de calcul des quotes-parts de l’Organisation des États américains” ;
- iii. à l’article 14.b, qu’il incombe au Comité exécutif d’“examiner le Projet de Programme-budget biennal soumis par le Directeur général au Conseil et de formuler les observations et recommandations qu’il juge pertinentes” ;

Que le Directeur général a présenté la proposition de Programme-budget 2022-2023 à la Commission consultative spéciale pour les questions de gestion (CCSQG), lors de sa réunion ordinaire tenue en avril 2021 ; et

Que le Directeur général a présenté la proposition de Programme-budget 2022-2023 au Comité exécutif à sa Quarante-et-unième réunion ordinaire, dans un

format qui remplit les conditions de structure et de contenu prévues par les normes en vigueur et qui tient compte des recommandations proposées par la CCSQG,

DÉCIDE :

De recommander au Conseil :

- i. D'approuver l'affectation globale du montant annuel de 32 074 100 USD au Fonds ordinaire du Programme-budget 2022-2023 de l'IICA, dont 29 574 100 USD annuels financés par les quotes-parts des États membres, y compris par les quotes-parts attribuées et les surcotes, selon la ventilation indiquée dans le barème figurant à l'annexe A, et 2 500 000 USD de recettes diverses, provenant des revenus qu'on estime être générés ;
- ii. D'approuver le budget des dépenses pour chacun des chapitres, des titres et des priorités stratégiques énumérées dans le document IICA/CE/Doc. 720 (21), "Programme-budget 2022-2023", dont le résumé par chapitre figure à l'annexe B ;
- iii. D'autoriser le Directeur général de l'IICA à effectuer les transferts entre les chapitres du Programme-budget à condition que leur total ne modifie pas de façon substantielle les priorités approuvées.
- iv. D'autoriser le Directeur général à apporter les ajustements nécessaires à l'affectation des ressources approuvées dans la présente résolution, dans le cas où les recettes globales de l'exercice budgétaire 2022-2023 seraient inférieures aux recettes estimées pour l'exercice biennal susmentionné et à en informer, dans ce cas, le Comité exécutif et le Conseil.
- v. De demander au Directeur général de verser toute contribution supplémentaire de surcotes dépassant le montant total approuvé pour la période biennale 2022-2023, au Fonds ordinaire afin de financer le Programme-budget 2022-2023.

## ANNEXE A

## Barème des quotes-parts en vigueur des États Membres, contributions de surcotes et recettes diverses 2022 et 2023 (en USD)

ÉTATS MEMBRES	2022				2023			
	IICA				IICA			
	OE <sup>1</sup>	QUOTE-PART	SURCOTE	TOTAL QUOTES-PARTS	OE <sup>1</sup>	QUOTE-PART	SURCOTE	TOTAL QUOTES-PARTS
	%	USD <sup>2</sup>	USD <sup>2</sup>	USD <sup>2</sup>	%	USD <sup>2</sup>	USD <sup>2</sup>	USD <sup>2</sup>
Antigua-et-Barbuda	0.022	6 500	1 100	7 600	0.029	8 500	1 100	9 600
Argentine	3.000	879 500	247 000	1 126 500	3.229	947 000	247 000	1 194 000
Bahamas	0.047	13 800	7 000	20 800	0.051	15 000	7 000	22 000
Barbade	0.026	7 600	5 500	13 100	0.032	9 400	5 500	14 900
Bélice	0.022	6 500	1 100	7 600	0.029	8 500	1 100	9 600
Bolivie	0.070	20 500	600	21 100	0.075	22 000	600	22 600
Brésil	12.457	3 652 000	0	3 652 000	13.408	3 932 400	0	3 932 400
Canada	9.801	2 873 400	0	2 873 400	10.549	3 093 900	0	3 093 900
Chili	1.415	414 800	14 600	429 400	1.523	446 700	14 600	461 300
Colombie	1.638	480 200	0	480 200	1.763	517 100	0	517 100
Costa Rica	0.256	75 100	2 500	77 600	0.276	80 900	2 500	83 400
Dominique	0.022	6 500	1 100	7 600	0.029	8 500	1 100	9 600
Équateur	0.402	117 900	3 500	121 400	0.433	127 000	3 500	130 500
El Salvador	0.076	22 300	12 500	34 800	0.082	24 000	12 500	36 500
États-Unis	59.470	17 435 300	0	17 435 300	56.310	16 515 000	0	16 515 000
Grenade	0.022	6 500	1 100	7 600	0.029	8 500	1 100	9 600
Guatemala	0.171	50 100	13 800	63 900	0.184	54 000	13 800	67 800
Guyana	0.022	6 500	1 700	8 200	0.029	8 500	1 700	10 200
Haïti	0.022	6 500	4 200	10 700	0.029	8 500	4 200	12 700
Honduras	0.043	12 600	3 200	15 800	0.046	13 500	3 200	16 700
Jamaïque	0.053	15 500	5 100	20 600	0.057	16 700	5 100	21 800
Mexique	6.470	1 896 800	0	1 896 800	6.964	2 042 400	0	2 042 400
Nicaragua	0.022	6 500	2 800	9 300	0.029	8 500	2 800	11 300
Panama	0.191	56 000	6 000	62 000	0.206	60 400	6 000	66 400
Paraguay	0.087	25 500	8 800	34 300	0.094	27 600	8 800	36 400
Pérou	1.005	294 600	9 400	304 000	1.082	317 300	9 400	326 700
République Dominicaine	0.268	78 600	3 500	82 100	0.288	84 500	3 500	88 000
Saint-Christophe-et-Niévès	0.022	6 500	1 100	7 600	0.029	8 500	1 100	9 600
Saint-Vincent-et-les-Grenadines	0.022	6 500	1 100	7 600	0.029	8 500	1 100	9 600
Sainte-Lucie	0.022	6 500	1 100	7 600	0.029	8 500	1 100	9 600
Surinam	0.022	6 500	4 200	10 700	0.029	8 500	4 200	12 700
Trinité-et-Tobago	0.129	37 800	15 000	52 800	0.139	40 800	15 000	55 800
Uruguay	0.298	87 400	7 900	95 300	0.321	94 100	7 900	102 000
Venezuela	1.940	568 800	0	568 800	2.088	612 400	0	612 400
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>99.555</b>	<b>29 187 600</b>	<b>386 500</b>	<b>29 574 100</b>	<b>99.519</b>	<b>29 187 600</b>	<b>386 500</b>	<b>29 574 100</b>
Cuba	0.446	130 800	0	130 800	0.480	140 800	0	140 800
<b>TOTAL QUOTES-PARTS</b>	<b>100.001</b>	<b>29 318 400</b>	<b>386 500</b>	<b>29 704 900</b>	<b>99.999</b>	<b>29 328 400</b>	<b>386 500</b>	<b>29 714 900</b>
<b>RECETTES DIVERSES</b>		<b>2 500 000</b>		<b>2 500 000</b>		<b>2 500 000</b>		<b>2 500 000</b>
<b>TOTAL FONDS ORDINAIRE<sup>3</sup></b>		<b>31 687 600</b>		<b>32 074 100</b>		<b>31 687 600</b>		<b>32 074 100</b>

NB : Le Royaume d'Espagne apporte une quote-part annuelle de 60 000 USD en tant que membre associé, conformément à l'accord de la première séance plénière de la Onzième Réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture du 26 novembre 2001, tenue à Bávaro, en République Dominicaine.

1/Conformément à la résolution CP/RES. 1103 (2168/18) ratifiée par AG/RES. 1 (LIII-E/18) de l'Assemblée générale de l'Organisation des États américains Americanos.

2/ En USD, arrondis à la centaine la plus proche.

3/ Le total du Fonds ordinaire n'inclut pas Cuba.

## ANNEXE B

## Affectation des ressources du Fonds ordinaire par chapitre en 2022 et 2023 (en USD)

CHAPITRE	2022		2023	
	FONDS ORDINAIRE		FONDS ORDINAIRE	
	USD	%	USD	%
I : Services directs de coopération technique	28 529 014	88.9%	28 572 045	89.1%
II : Coûts de direction	1 944 481	6.1%	1 943 625	6.1%
III : Coûts généraux et provisions	1 374 000	4.3%	1 332 000	4.2%
IV : Rénovation des infrastructures et du matériel	226 605	0.7%	226 430	0.7%
<b>TOTAL</b>	<b>32 074 100</b>	<b>100.0%</b>	<b>32 074 100</b>	<b>100.0%</b>

IICA/CE/Res. 674 (XLI-O/21)

29 juin 2021

Original : espagnol

**RÉSOLUTION N° 674****RAPPORT SUR LE RECOUVREMENT DES QUOTES-PARTS**

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa Quarante-et-unième réunion ordinaire,

VU :

Le document IICA/CE/Doc. 721 (21), “Rapport sur le recouvrement des quotes-parts”,

CONSIDÉRANT :

Que le Conseil interaméricain de l’Agriculture (le Conseil), à sa Treizième réunion ordinaire, a adopté, par la résolution IICA/JIA/Res. 414 (XIII-O/05), le document intitulé “Mesures révisées pour assurer le recouvrement des arriérés de quotes-parts dus à l’Institut” ;

Que le paiement opportun des quotes-parts et le recouvrement des arriérés facilitent l’exécution des programmes et des projets inclus dans les stratégies de coopération prévus dans les domaines national, régional et continental, selon le Plan à moyen terme (PMT) de l’Institut interaméricain de coopération pour l’agriculture (IICA) pour la période 2018-2022 ; et

Qu’il est nécessaire que les pays membres accélèrent le paiement de leurs quotes-parts afin de continuer à remplir la mission de l’Institut qui est de stimuler, promouvoir et appuyer leur développement agricole et rural, en particulier dans le contexte des problèmes rencontrés à la suite de la pandémie de COVID-19,

DÉCIDE :

1. De remercier les ministres de l’Agriculture et des Affaires Étrangères des États membres de l’IICA, ainsi que d’autres hauts fonctionnaires de leurs gouvernements, pour leurs initiatives et les efforts qu’ils déploient afin que soient versées les quotes-parts annuelles dues à l’Institut.



2. De reconnaître que, devant la difficile situation à laquelle se heurtent l'IICA et ses pays membres à la suite de la pandémie de COVID-19, il est particulièrement important de maintenir en vigueur les mesures fixées par le Comité exécutif et le Conseil, pour encourager les États membres de l'Institut à payer en temps opportun leurs quotes-parts annuelles ainsi que les arriérés.
3. De prier le Directeur général : a) de poursuivre les démarches afin de recouvrer les quotes-parts de 2021 ainsi que les arriérés des périodes précédentes, et b) de continuer d'informer les États membres de l'IICA sur les progrès accomplis dans ce domaine.
4. D'exhorter les États membres à être à jour dans le paiement des quotes-parts dues à l'Institut, et ceux qui ont des arriérés, à concevoir des plans de paiement afin de remplir leurs obligations financières vis-à-vis de l'IICA, car elles sont cruciales pour que ce dernier continue d'être une institution forte et efficace dans l'accomplissement de sa mission de soutien à ses États membres.

IICA/CE/Res. 675 (XLI-O/21)

29 juin 2021

Original : espagnol

**RÉSOLUTION N° 675****ÉTATS FINANCIERS DE L'INSTITUT INTERAMÉRICAIN DE COOPÉRATION  
POUR L'AGRICULTURE (IICA) POUR 2020, RAPPORT DES COMMISSAIRES  
AUX COMPTES ET VINGT-SEPTIÈME RAPPORT DU COMITÉ DE RÉVISION  
DE LA VÉRIFICATION (CRV)**

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa Quarante-et-unième réunion ordinaire,

VUS :

Les documents IICA/CE/Doc. 722 (21), “États financiers de l’IICA pour l’exercice 2020 et rapport des commissaires aux comptes”, et IICA/CE/Doc. 723 (21), “Vingt-septième rapport du Comité de révision de la vérification (CRV)”,

CONSIDÉRANT :

Que l’article 4.d du Règlement du Comité exécutif stipule qu’il incombe à cet organe de direction de l’IICA d’“examiner les états financiers de l’Institut et, à la demande du Conseil ou lorsqu’une décision s’impose, conformément à la Convention, d’envoyer le rapport et les recommandations correspondantes au Conseil” ;

Que le Conseil interaméricain de l’Agriculture (le Conseil), à sa Septième réunion ordinaire, a adopté la résolution IICA/JIA/Res. 231 (VII-O/93), qui porte création du CRV, et approuvé son règlement intérieur ;

Que le Comité exécutif, conformément à l’article 3.k de son règlement intérieur, doit recevoir et approuver les rapports du CRV et prendre des décisions au sujet de ses recommandations ; et

Que le CRV indique, dans son vingt-septième rapport, qu’il a examiné le rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers de l’IICA pour l’exercice financier 2020 et constaté que le travail exécuté a été consciencieux et conforme aux règlements de l’Institut et aux règles internationales de vérification des comptes,

## DÉCIDE :

1. De recevoir favorablement les états financiers de l'IICA pour l'exercice 2020 ainsi que le rapport des commissaires aux comptes, et de prier le directeur général de l'Institut de les transmettre à la Vingt-et-unième réunion ordinaire du Conseil, pour que celui-ci en prenne connaissance.
2. D'approuver le Vingt-septième rapport du CRV et de prier le Directeur général de tenir compte des recommandations contenues dans ce rapport.
3. De remercier les membres du CRV pour le travail réalisé.
4. De reconnaître les efforts consentis par l'IICA en vue de conserver des états financiers propres, et d'exhorter son directeur général à poursuivre sa politique de transparence.

IICA/CE/Res. 676 (XLI-O/21)

29 juin 2021

Original : espagnol

**RÉSOLUTION N° 676****RECONNAISSANCE ENVERS MADAME CARLA PIKE  
POUR SA CONTRIBUTION EN TANT QUE MEMBRE  
DU COMITÉ DE RÉVISION DE LA VÉRIFICATION (CRV)**

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa Quarante-et-unième réunion ordinaire,

CONSIDÉRANT :

Que le Comité de révision de la vérification (CRV) constitue un mécanisme important du Comité exécutif, à la fois pour conseiller directement le Directeur général de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) dans la direction administrative et financière de l'Institut, et pour aider le Comité exécutif dans la vérification des comptes de la Direction générale ;

Que les membres du CRV, désignés par les États membres, accomplissent un travail important ; et

Que Mme Carla Pike, de Saint-Christophe-et-Niévès, qui a rejoint les rangs du CRV le 1<sup>er</sup> janvier 2016 et qui, depuis lors, s'acquitte de cette tâche avec un dévouement, une fiabilité et un professionnalisme admirables en faveur de l'Institut, quittera son poste le 31 décembre 2021,

DÉCIDE :

1. De remercier le Gouvernement de Saint-Christophe-et-Niévès pour l'aide qu'a apportée Mme Pike, en sa qualité de membre du CRV.
2. De reconnaître l'excellent travail de Mme Pike ainsi que son dévouement et son professionnalisme et de la remercier chaleureusement pour sa contribution au CRV et à la gestion administrative et financière de l'IICA.

IICA/CE/Res. 677 (XLI-O/21)

29 juin 2021

Original : espagnol

**RÉSOLUTION N° 677**

**ÉLECTION D'UN MEMBRE DU COMITÉ DE  
RÉVISION DE LA VÉRIFICATION (CRV)**

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa Quarante-et-unième réunion ordinaire,

VU :

Le document IICA/CE/Doc. 724 (21), “Élection d’un membre du Comité de révision de la vérification (CRV)”,

CONSIDÉRANT :

Qu’il incombe au Comité exécutif de désigner les membres du CRV, conformément à l’article 3.k du Règlement intérieur du Comité exécutif et à l’article III du règlement intérieur du CRV ;

Que le règlement intérieur du CRV stipule qu’au moins un des trois membres du CRV doit être élu parmi les candidats proposés par les États membres constituant les six plus grands bailleurs de fonds de l’Institut interaméricain de coopération pour l’agriculture (IICA) ; qu’un autre membre doit être choisi parmi les candidats proposés par tous les autres États membres et que le troisième membre doit être choisi parmi les candidats présentés par tous les États membres ;

Que le mandat du membre du CRV élu parmi les candidats proposés par tous les États membres, à l’exception des six plus grands bailleurs de fonds de l’Institut, expire le 31 décembre 2021 ;

Que, conformément aux dispositions du règlement intérieur du CRV, le Directeur général a demandé aux États membres susmentionnés de présenter des candidats pour remplacer le membre du CRV dont le mandat expire cette année ;

Qu’en réponse à cette demande, le gouvernement de Sainte-Lucie a envoyé sa candidature ; et

Que la candidate présentée remplit les conditions pour faire partie du CRV,

DÉCIDE :

D'élire Madame Yvonne James, de Sainte-Lucie, au poste de membre du CRV réservé à un candidat proposé par tous les États membres de l'IICA, à l'exception des six plus grands bailleurs de fonds de l'Institut, pour une période de six ans qui commencera le 1<sup>er</sup> janvier 2022 et prendra fin le 31 décembre 2027.

IICA/CE/Res. 678 (XLI-O/21)

29 juin 2021

Original : espagnol

**RÉSOLUTION N° 678****RAPPORT DU CENTRE AGRONOMIQUE TROPICAL DE RECHERCHE ET D'ENSEIGNEMENT (CATIE) POUR LA PERIODE BIENNALE 2019-2020**

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa Quarante-et-unième réunion ordinaire,

VU :

Le rapport du Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement (CATIE) pour la période biennale 2019-2020, et le rapport d'activités de collaboration conjointe entre l'IICA et le CATIE,

CONSIDÉRANT :

Que, par la résolution IICA/JIA/Res. 441 (XIV-O/07), le Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil) a chargé le Comité exécutif de recevoir et d'analyser les rapports et les plans du CATIE et prié le Directeur général de ce centre d'envoyer directement, à l'avenir, la version du rapport biennal et les plans du CATIE à la direction générale de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) afin qu'ils soient reçus par le Comité exécutif ;

Que le Conseil, par sa résolution IICA/JIA/Res. 507 (XIX-O/17), a chargé les directeurs généraux de l'IICA et du CATIE d'élaborer, avec la participation du gouvernement costaricien, une proposition stratégique pour l'avenir du CATIE ;

Qu'après avoir pris connaissance de ladite proposition il a décidé, par sa résolution IICA/JIA/Res. 519 (XX-O/19), de créer une commission spéciale composée du Costa Rica, de l'Équateur, des États-Unis, du Honduras, de la Jamaïque et du Mexique, afin de l'étudier, l'analyser et de faire des recommandations, relatives à l'avenir du CATIE, à être présentées à la Vingtième réunion ordinaire du Comité exécutif ; et

Que, par sa résolution IICA/CE/Res. 664 (XL-O/20), le Comité exécutif de l'IICA a décidé de faire siennes les recommandations de la Commission spéciale et a

chargé le directeur général de l'IICA et le directeur général du CATIE d'apporter les modifications institutionnelles nécessaires afin qu'elles contribuent à la convergence des deux organismes telle que demandée par le Conseil, qu'elles favorisent de manière permanente leurs efforts communs et coordonnés, sans avoir à modifier le cadre légal en vigueur,

DÉCIDE :

1. De recevoir favorablement le rapport du CATIE pour la période biennale 2019-2020.
2. De féliciter les directeurs généraux de l'IICA et du CATIE pour leurs efforts partagés, ainsi que pour les progrès réalisés en matière du Plan directeur commun.
3. De prier l'IICA et le CATIE de continuer à renforcer leurs liens et mécanismes en vue de mener à bien les activités communes, afin de maximiser la participation des deux institutions au soutien des efforts des États membres et de parvenir ainsi à un développement agricole compétitif, durable et inclusif.
4. D'exhorter le Directeur général du CATIE à présenter au Comité exécutif et au Conseil, tous les rapports remis au Conseil supérieur du CATIE, y compris ses états financiers.



IICA/CE/Res. 679 (XLI-O/21)

29 juin 2021

Original : espagnol

## **RÉSOLUTION N° 679**

### **RAPPORT DE L'INSTITUT CARIBÉEN DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLES (CARDI) POUR LA PÉRIODE BIENNALE 2019-2020**

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa Quarante-et-unième réunion ordinaire,

VU :

Le rapport du programme de travail de l'Institut caribéen de recherche et de développement agricoles (CARDI) pendant la période biennale 2019-2020,

CONSIDÉRANT :

Que, conformément aux termes de l'accord en vigueur signé entre l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) et le CARDI, ce dernier doit présenter un rapport annuel relatif à ses activités ; et

Que, par la résolution IICA/JIA/Res. 440 (XIV-O/07), le Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil) a délégué au Comité exécutif la responsabilité de recevoir et d'analyser les rapports et les plans du CARDI et a demandé au Directeur exécutif de cet institut qu'à l'avenir, il fasse parvenir directement à la direction générale de l'IICA, la version du rapport biennal et les plans du CARDI afin qu'ils soient approuvés par le Comité exécutif,

DÉCIDE :

1. De recevoir le rapport sur la mise en œuvre du programme de travail du CARDI au cours de la période biennale 2019-2020, et de l'en remercier.

2. D'encourager l'IICA et le CARDI à continuer de resserrer leurs liens techniques, et à renforcer les mécanismes pour la mise en œuvre d'activités conjointes, afin de soutenir les efforts en vue du développement agricole et du bien-être des populations rurales dans les Caraïbes.

IICA/CE/Res. 680 (XLI-O/21)

29 juin 2021

Original : espagnol

**RÉSOLUTION N° 680****RAPPORTS DES RÉUNIONS EXTRAORDINAIRES 2020 ET 2021 ET DE LA  
RÉUNION ORDINAIRE 2021 DE LA COMMISSION CONSULTATIVE  
SPÉCIALE SUR LES QUESTIONS DE GESTION (CCSQG)**

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa Quarante-et-unième réunion ordinaire,

VUS :

Les documents IICA/CE/Doc. 726 (21), “Rapport de la première réunion extraordinaire 2020 de la Commission consultative spéciale sur les questions de gestion (CCSQG)” ; IICA/CE/Doc. 727 (21), “Rapport de la deuxième réunion extraordinaire 2020 de la Commission consultative spéciale sur les questions de gestion (CCSQG)” ; IICA/CE/Doc 728 (21), “Rapport de la première réunion extraordinaire 2021 de la Commission consultative spéciale sur les questions de gestion (CCSQG)” ; et IICA/CE/Doc. 729 (21) “Rapport de la réunion ordinaire 2021 de la Commission consultative spéciale sur les questions de gestion (CCSQG)”,

CONSIDÉRANT :

Que la CCSQG, en tant que commission permanente du Comité exécutif, a pour objet de conseiller le Directeur général de l’Institut interaméricain de coopération pour l’agriculture (IICA) et de permettre à celui-ci d’avoir des échanges plus réguliers avec les États membres sur les questions administratives, financières et stratégiques, afin de faciliter l’obtention de consensus au sein du Comité exécutif et du Conseil interaméricain de l’agriculture (le Conseil) ;

Que le Comité exécutif, par la résolution IICA/CE/Res. 580 (XXXIII-O/13), a accepté que les réunions de la CCSQG soient de préférence virtuelles, afin de tenir des sessions suffisamment fréquentes et de favoriser des économies pour l’Institut ;

Que le Comité exécutif, par la résolution IICA/CE/Res. 660 (XL-O/20), a chargé la CCSQG de se constituer en groupe de travail permanent élargi en vue d’appuyer, d’analyser et de construire une proposition de transformation intégrale de l’Institut et

que suite à cette résolution la CCSQG s'est réunie en séance extraordinaire les 1<sup>er</sup> octobre et 3 décembre 2020 ;

Que l'article 5.1 des statuts de la CCSQG prévoit que la Commission consultative a faculté pour tenir des réunions extraordinaires à la demande du Directeur général de l'IICA et que la première réunion extraordinaire 2021 a eu lieu le 15 mars dernier, afin de coordonner, avec les pays des Amériques, la préparation institutionnelle avant le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires ; et

Que les rapports de la CCSQG susmentionnés contiennent des recommandations qui doivent être soumises à la considération du Directeur général et du Comité exécutif,

DÉCIDE :

De recevoir favorablement les rapports des réunions extraordinaires 2020 et 2021 et de la réunion ordinaire 2021 de la CCSQG.

IICA/CE/Res. 681 (XLI-O/21)

29 juin 2021

Original : espagnol

### **RÉSOLUTION N° 681**

#### **PROGRÈS ACCOMPLIS DANS LA MISE EN OEUVRE DES RÉSOLUTIONS DE LA QUARANTIÈME RÉUNION ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF ET DE LA VINGTIÈME RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE (LE CONSEIL)**

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa Quarante-et-unième réunion ordinaire,

VUS :

Les documents IICA/CE/Doc. 730 (21), “Progrès accomplis dans la mise en œuvre des résolutions de la Quarantième réunion ordinaire du Comité exécutif”, et IICA/CE/Doc. 731 (21), “Progrès accomplis dans la mise en œuvre des résolutions de la Vingtième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l’agriculture (le Conseil)”,

CONSIDÉRANT :

Que les rapports sur l’état d’avancement mentionnés ci-dessus montrent que la direction générale de l’Institut interaméricain de coopération pour l’agriculture (IICA) a exécuté de manière satisfaisante les dispositions des résolutions adoptées à la Quarantième réunion ordinaire du Comité exécutif et à la Vingtième réunion ordinaire du Conseil,

DÉCIDE :

De recevoir favorablement les rapports : a) “Progrès accomplis dans la mise en œuvre des résolutions de la Quarantième réunion ordinaire du Comité exécutif” ; et b) “Progrès accomplis dans la mise en œuvre des résolutions de la Vingtième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l’agriculture (le Conseil)”.

IICA/CE/Res. 682 (XLI-O/21)

29 juin 2021

Original : espagnol

**RÉSOLUTION N° 682****ORDRE DU JOUR PROVISOIRE POUR LA CONFÉRENCE DES MINISTRES DE  
L'AGRICULTURE DES AMÉRIQUES 2021- VINGT-ET-UNIÈME RÉUNION  
ORDINAIRE DU CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE  
(LE CONSEIL) 2019**

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa Quarante-et-unième réunion ordinaire,

VU :

Le document IICA/CE/Doc. 732 (21), “Ordre du jour provisoire de la Conférence des ministres de l’Agriculture des Amériques 2021 – Vingt-et-unième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l’agriculture (le Conseil)”,

CONSIDÉRANT :

Que l’article 4.p du règlement intérieur du Comité exécutif stipule qu’il incombe à cet organe de direction de l’Institut interaméricain de coopération pour l’agriculture (IICA) d’analyser l’ordre du jour provisoire des réunions du Conseil ; et

Que le Comité exécutif, à sa Quarantième-et-unième réunion ordinaire, a analysé l’ordre du jour provisoire de la Conférence des Ministres de l’Agriculture des Amériques – Vingt-et-unième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l’agriculture (le Conseil),

DÉCIDE :

1. De recevoir favorablement l’ordre du jour provisoire de la Conférence des Ministres de l’Agriculture des Amériques 2021 – Vingt-et-unième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l’agriculture (le Conseil).
2. De demander aux membres du Comité exécutif de convaincre les ministres de l’Agriculture de leur pays de l’importance d’assister à cette réunion.

IICA/CE/Res. 683 (XLI-O/21)

29 juin 2020

Original : espagnol

**RÉSOLUTION N° 683****RAPPORT DE LA COMMISSION INTERAMÉRICAINNE DE L'AGRICULTURE  
BIOLOGIQUE (CIAB) POUR LA PÉRIODE 2020-2021**

Le COMITÉ EXECUTIF, à sa Quarante-et-unième réunion ordinaire,

VU :

Le document d'information DI-02, "Rapport de la Commission interaméricaine de l'agriculture biologique (CIAB) 2020-2021" ,

CONSIDÉRANT :

Que le Comité exécutif, par la résolution IICA/CE/Res. 484 (XXVIII-O/08), a décidé de créer le Réseau des autorités compétentes de l'agriculture biologique des Amériques, sous le nom de Commission interaméricaine de l'agriculture biologique (CIAB) ;

Que le Comité exécutif, par la résolution IICA/CE/Res. 506 (XXIX-O/09), adoptée lors de sa Vingt-neuvième réunion ordinaire, a reçu favorablement le Statut de la CIAB, *ad referendum* de l'approbation du Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil) ;

Que le Conseil, par la résolution IICA/JIA/Res. 455 (XV-O/09), adoptée lors de sa Quinzième réunion ordinaire, a approuvé le Statut de la CIAB ;

Que la CIAB a proposé de mettre à jour son statut, afin d'améliorer le cadre normatif qui la régit et de consolider ainsi l'agriculture biologique ; et

Que le Comité exécutif, par la résolution IICA/CE/Res. 668 (XL-O/20) a chargé le directeur général de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) d'élaborer, en consultation avec les pays qui font partie de la CIAB, une proposition de modification du statut de cette commission qui sera présentée à cet organe de direction,

## DÉCIDE :

1. De recevoir favorablement le rapport de la CIAB pour la période 2020-2021.
2. De demander au directeur général de l'IICA de soumettre la proposition de modification du statut de la CIAB, dans les meilleurs délais et en suivant la procédure la plus efficace à cet effet, à l'examen des pays membres du Comité exécutif, afin de la présenter, pour adoption, le cas échéant, par le Conseil, à sa prochaine réunion ordinaire.



IICA/CE/Res. 684 (XLI-O/21)

29 juin 2021

Original : espagnol

**RÉSOLUTION N° 684**

**DATE ET LIEU DE LA QUARANTE-DEUXIÈME RÉUNION ORDINAIRE  
DU COMITÉ EXÉCUTIF**

Le COMITÉ EXÉCUTIF, à sa Quarante-et-unième réunion ordinaire,

VU :

Le document IICA/CE/Doc. 733 (21), “Date et lieu de la Quarante-deuxième réunion ordinaire du Comité exécutif”,

CONSIDÉRANT :

Que, conformément à l’article 22 du Règlement intérieur du Comité exécutif, cet organe de direction de l’Institut interaméricain de coopération pour l’agriculture (IICA) doit tenir une réunion ordinaire chaque année, et doit donc fixer la date et le lieu de la Quarante-deuxième réunion ordinaire du Comité exécutif en 2022 ;

Que l’article 25 du règlement susmentionné stipule que, lorsqu’aucun État membre de l’IICA ne s’offre pour accueillir la réunion ordinaire du Comité exécutif, la réunion se tient au siège social de l’Institut, à San José, au Costa Rica ; et

Que le Directeur général de l’IICA fait savoir qu’il n’a reçu aucune proposition officielle d’un État membre en vue d’accueillir la prochaine réunion ordinaire du Comité exécutif,

DÉCIDE :

1. De tenir la Quarante-deuxième réunion ordinaire du Comité exécutif au siège social de l’Institut, à San José, au Costa Rica, au cours du second semestre de 2022.

2. De demander au Directeur général, conformément aux procédures établies par les normes en vigueur, de convoquer, en temps opportun, les États membres afin qu'ils puissent participer à cette réunion.

**SIGNATURE DU RAPPORT**



## **SIGNATURE DU RAPPORT DE LA QUARANTE-ET-UNIÈME RÉUNION ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF**

En application des dispositions de l'article 97 du Règlement intérieur du Comité exécutif, il est procédé à la signature du Rapport de la Quarante-et-unième réunion ordinaire du Comité exécutif, à 12h00, le 29 juin, deux mille vingt-et-un, à San José, Costa Rica.

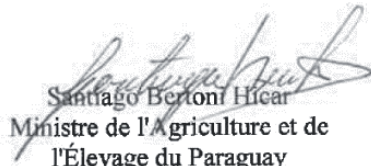
Ce rapport sera édité par le Secrétariat qui y apportera les changements effectués à la séance de clôture avant qu'il ne soit publié dans les quatre langues officielles de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA), dans la série Documents officiels, dont les textes font également foi.

Le Secrétariat déposera les originaux dans les archives de l'Institut, téléchargera les fichiers électroniques sur le site web de l'IICA et enverra la version finale du présent rapport aux gouvernements des États membres, aux pays associés, aux observateurs permanents de l'Institut et à tous les autres participants à la réunion.

San José, Costa Rica.



Manuel Otero  
Directeur général de l'IICA  
Secrétaire *ex officio* du  
Comité exécutif 2021



Santiago Bertoni Hicar  
Ministre de l'Agriculture et de  
l'Élevage du Paraguay  
Président du Comité exécutif 2021



# **ANNEXES**





## ANNEXE 1 : ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION

IICA/CE/Doc. 718 (21)

- |  |                       |
|--|-----------------------|
| <b>1. Programme de travail provisoire</b>  | IICA/CE/Doc. 717 (21) |
| <b>2. Message du Directeur général de l'IICA</b>   | Sans document         |
| 2.1. Rapport de finalisation du Plan à moyen terme (PMT) 2018-2022   | Sans document         |
| <b>3. La coopération technique de l'IICA</b>   |                       |
| 3.1. Principaux messages en route vers le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires, depuis la perspective de l'agriculture des Amériques | IICA/CE/Doc. 719 (21) |
| <b>4. Situation financière, programmatique et-budgétaire</b>   |                       |
| 4.1. Programme-budget 2022-2023  | IICA/CE/Doc. 720 (21) |
| 4.2. Rapport sur le recouvrement des quotes-parts  | IICA/CE/Doc. 721 (21) |
| 4.3. États financiers de l'IICA de 2020 et rapport des commissaires aux comptes  | IICA/CE/Doc. 722 (21) |
| 4.4. Vingt-septième rapport du Comité de Révision de la vérification (CRV)   | IICA/CE/Doc. 723 (21) |
| 4.5. Élection d'un membre du CRV   | IICA/CE/Doc. 724 (21) |
| <b>5. Renforcement des partenariats stratégiques</b>   |                       |
| 5.1. Rapport du Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement (CATIE) pour la période biennale 2019-2020                                  | Sans numéro           |

- 5.2. Rapport des activités de collaboration entre l'IICA et le CATIE Sans numéro
- 5.3. Rapport de l'Institut caribéen de recherche et de développement (CARDI) pour la période biennale 2019-2020 Sans numéro

## **6. Activités de la Direction générale et des organes de direction**

- 6.1. Présentation des candidats au poste de Directeur général et exposé de leurs propositions de travail pour la période biennale 2022-2026 Sans document
- 6.2. Rapport annuel de 2020 de l'IICA IICA/CE/Doc. 725 (21)
- 6.3. Rapport de la Première réunion extraordinaire de 2020 de la Commission consultative spéciale sur les questions de gestion (CCSQG) IICA/CE/Doc. 726 (21)
- 6.4. Rapport de la Deuxième réunion extraordinaire de 2020 de la Commission consultative spéciale sur les questions de gestion (CCSQG) IICA/CE/Doc. 727 (21)
- 6.5. Rapport de la Première réunion extraordinaire de 2021 de la Commission consultative spéciale sur les questions de gestion (CCSQG) IICA/CE/Doc. 728 (21)
- 6.6. Rapport de la Réunion ordinaire de 2021 de la Commission consultative spéciale sur les questions de gestion (CCSQG) IICA/CE/Doc. 729 (21)
- 6.7. Progrès accomplis dans la mise en oeuvre des résolutions de la Quarantième réunion ordinaire du Comité exécutif IICA/CE/Doc. 730 (21)

- |   |                       |
|---|-----------------------|
| 6.8. Progrès accomplis dans la mise en oeuvre des résolutions de la Vingtième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil) | IICA/CE/Doc. 731 (21) |
| 6.9. Progrès accomplis dans l'organisation de la Vingt-et-unième réunion ordinaire du Conseil : proposition d'ordre du jour provisoire                  | IICA/CE/Doc. 732 (21) |
| 6.10. Date et lieu de la Quarante-deuxième réunion ordinaire du Comité exécutif   | IICA/CE/Doc. 733 (21) |

**7. Questions diverses**



## ANNEXE 2 : LISTE DES PARTICIPANTS

### ÉTATS MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF 2021

#### Argentine

Ariel Martínez (*titulaire*)  
Subsecretario de Coordinación Política  
Ministerio de Agricultura,  
Ganadería y Pesca  
Tel.: (54 11) 4044 5664  
armartinez@magyp.gob.ar

Juan Maximiliano Moreno (*suppléant*)  
Director Nacional de Relaciones  
Agroalimentarias Internacionales  
Ministerio de Agricultura,  
Ganadería y Pesca  
Tel.: (54 11) 4044 5664  
maxmor@magyp.gob.ar

Virginia Rumbolo (*suppléante*)  
Técnica de la Dirección Nacional  
de Relaciones Internacionales  
Ministerio de Agricultura,  
Ganadería y Pesca  
Tel.: (54 11) 4044 5664  
vrumbolo@magyp.gob.ar

#### Bolivie

Willian Ramiro Villarpando (*titulaire*)  
Director General de Planificación  
Ministerio de Desarrollo Rural y Tierras  
Tel.: (591 2) 211 3013  
ravill2005@yahoo.es

Orlando Achú Cocarico (*suppléant*)  
Director General de Desarrollo Rural  
Ministerio de Desarrollo Rural y Tierras  
Tel.: (591 2) 211 3013  
orlando\_achu@yahoo.com

Sergio Andrés Bowles Chávez (*suppléant*)  
Profesional en Planificación y  
Monitoreo  
Ministerio de Desarrollo Rural y Tierras  
Tel.: (591 2) 211 3013  
sergio.bowles@gmail.com

#### Équateur

Ney Barrionuevo (*titulaire*)  
Viceministro de Desarrollo Productivo  
Agropecuario  
Ministerio de Agricultura y Ganadería  
Tel.: (593 2) 2396 0100  
nbarrionuevo@mag.gob.ec

Josué López Telenchana (*suppléant*)  
Director de Cooperación y Relaciones  
Internacionales  
Ministerio de Agricultura y Ganadería  
Tel.: (593 2) 2396 0100  
jlopezt@mag.gob.ec

María Belén Soriano (*suppléante*)  
Analista  
Ministerio de Agricultura y Ganadería  
Tel.: (593 2) 2396 0100  
msoriano@mag.gob.ec

**États-Unis d'Amérique**

Joe Hain (*titulaire*)  
 Director  
 Multilateral Affairs  
 Foreign Agricultural Service  
 United States Department of Agriculture  
 Tel.: 1 (202) 720 3631  
 Joe.Hain@usda.gov

Donald Willar (*conseiller*)  
 USDA IICA Policy Lead  
 Multilateral Affairs  
 Foreign Agricultural Service  
 United States Department of Agriculture  
 Tel.: 1 (202) 205 0980  
 donald.willar@usda.gov

Christina Bruff (*conseillère*)  
 Development Counselor  
 United States Mission to the  
 Organization of American States (OAS)  
 United States Department of State  
 Tel.: 1 (202) 647 9376  
 BruffCE@state.gov

Vanthy Pham (*conseillère*)  
 Finance Analyst  
 Bureau of International Organizations  
 United States Department of State  
 Tel.: 1 (202) 690 5715  
 phamv@state.gov

Cristina Rodríguez (*conseillère*)  
 Finance Analyst  
 Bureau of International Organizations  
 United States Department of State  
 Tel.: 1 (202) 690 5715  
 rodriguezce@state.gov

**Guatemala**

José Ángel López Camposeco (*titulaire*)  
 Ministro de Agricultura, Ganadería y  
 Alimentación  
 Ministerio de Agricultura, Ganadería y  
 Alimentación  
 Tel.: (502) 2413-7000  
 despachosuperiormaga@gmail.com

José Miguel Duro Tamasiunas (*suppléant*)  
 Viceministro de Desarrollo  
 Económico Rural  
 Ministerio de Agricultura, Ganadería y  
 Alimentación  
 Tel.: (502) 2413 7000  
 despachovider2@gmail.com

Sandra América Noriega (*suppléante*)  
 Embajadora Extraordinaria y  
 Plenipotenciaria  
 Embajada de la República de Guatemala  
 en Costa Rica  
 Tel.: (506) 2220 1297  
 embcostarica@minex.gob.gt

Kenneth R. Marroquín López (*suppléant*)  
 Subdirector de Política Multilateral para  
 Organismos Regionales  
 Ministerio de Relaciones Exteriores  
 Tel.: (502) 2410 0000  
 kmarroquin@minex.gob.gt

Marielena Soza Morales (*suppléante*)  
 Primer Secretario  
 Subdirección de Política Multilateral  
 para Organismos Regionales  
 Ministerio de Relaciones Exteriores

Tel.: (502) 2410 0000  
mesoza@minex.gob.gt

### **Guyana**

Zulfikar Mustapha (*titulaire*)  
Minister of Agriculture  
Ministry of Agriculture  
Tel.: (592) 227 5049 / 662 6700  
noel.holder@government.gy

George Jervis (*suppléant*)  
Chief Technical Officer  
Ministry of Agriculture  
Tel.: (592) 227 3751 / 624 0391  
george.jervis@gmail.com

Natasha Beerjit-Deonarine (*suppléante*)  
Director of Planning  
Ministry of Agriculture  
Tel.: (592) 227 3751 / 624 0391  
nbeerjitdeonarine@gmail.com

### **Haïti**

Pierre Karly Jean Jaune (*titulaire*)  
Directeur de Cabinet  
Ministère de l'Agriculture, des  
Ressources Naturelles et du  
Développement Rural  
Tel.: (509) 2943 2851  
kijeune@gmail.com

Paul Moïse Gabriel (*suppléant*)  
Conseiller du Ministre  
Ministère de l'Agriculture, des  
Ressources Naturelles et du  
Développement Rural

Tel.: (509) 2943 2851  
gabrielpm@yahoo.fr

Nadège Dorival (*suppléante*)  
Directrice Coopération Externe  
Ministère de l'Agriculture, des  
Ressources Naturelles et du  
Développement Rural  
Tel.: (509) 2943 2851  
ndorival@agriculture.gouv.ht

### **Honduras**

Mauricio Guevara Pinto (*titulaire*)  
Secretario de Estado de Agricultura y  
Ganadería  
Secretaría de Agricultura y Ganadería  
Tel.: (504) 239 8394  
mauricioguevara.sag@gmail.com

Delia Francisca Rivas Lobo (*suppléante*)  
Embajadora Extraordinaria y  
Plenipotenciaria  
Embajada de la República de Honduras  
en Costa Rica  
Tel.: (506) 2291 5145  
embajada.costarica@sreci.gob.hn

### **Mexique**

Víctor M. Villalobos Arámbula (*titulaire*)  
Secretario de Agricultura y Desarrollo  
Rural  
Secretaría de Agricultura y Desarrollo  
Rural (SADER)  
Tel.: (52 555) 3871 1296  
vvillalobos@agricultura.gob.mx

María de Lourdes Cruz (*suppléante*)  
 Coordinadora General de Asuntos  
 Internacionales  
 Secretaría de Agricultura y Desarrollo  
 Rural (SADER)  
 Tel.: (52 555) 3871 1055  
 lourdes.cruz@agricultura.gob.mx

Ricardo Fernando Valderrábano (*conseiller*)  
 Director de Relaciones Internacionales  
 Secretaría de Agricultura y Desarrollo  
 Rural (SADER)  
 Tel.: (52 555) 3871 1010  
 fernando.valderrabano@agricultura.gob.mx

Roselia Margarita Barajas (*conseillère*)  
 Embajadora Extraordinaria y  
 Plenipotenciaria  
 Embajada de los Estados Mexicanos en  
 Costa Rica  
 Tel.: (506) 2257 0633  
 mbarajas@sre.gob.mx

Andrea Regina Huerta Cruz (*conseillère*)  
 Encargada de Asuntos Económicos y  
 Cooperación  
 Embajada de los Estados Mexicanos en  
 Costa Rica  
 Tel.: (506) 2257 0633  
 ahuertac@sre.gob.mx

### Nicaragua

Edward Centeno Gadea (*titulaire*)  
 Ministro Agropecuario  
 Ministerio Agropecuario  
 Tel.: (505) 2276 0200  
 edwardcenteno@gmail.com

### Paraguay

Santiago Bertoni Hicar (*titulaire*)  
 Ministro de Agricultura y Ganadería  
 Ministerio de Agricultura y Ganadería  
 Tel.: (595 21) 440 718 / 449 951  
 Santiago.bertoni@mag.gov.py

Leticia Torres (*suppléante*)  
 Directora General de Planificación  
 Ministerio de Agricultura y Ganadería  
 Tel.: (595 21) 440 718 / 449 951  
 leticia.torres@mag.gov.py

### Suriname

Yvette Rokadji (*titulaire*)  
 Permanent Secretary  
 Ministry of Agriculture, Animal  
 Husbandry and Fisheries  
 Tel.: (597) 477 698  
 minlvv@sr.net

Anand Chotkan (*suppléant*)  
 Acting Permanent Secretary of the  
 Department of Animal Husbandry  
 Ministry of Agriculture, Animal  
 Husbandry and Fisheries  
 Tel.: (597) 477 698  
 a\_chotkan@hotmail.com

### ÉTATS NON MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF 2021

#### Antigua-et-Barbuda

Samantha Marshall (*titulaire*)  
 Minister of Agriculture, Fisheries and  
 Barbuda Affairs



Ministry of Agriculture, Fisheries and  
Barbuda Affairs  
Tel.: 1 (268) 562 4679  
samantha.marshall@ab.gov.ag

### **Bahamas**

Michael Pintard (*titulaire*)  
Minister of Agriculture and Marine  
Resources  
Ministry of Agriculture and Marine  
Resources  
Tel.: 1 (242) 397 7400  
michaelcliftonpintard@bahamas.gov.bs

### **Barbade**

Keeley Holder (*titulaire*)  
Chief Agricultural Officer  
Ministry of Agriculture and Food  
Security  
Tel.: 1 (246) 535 5110  
KZHolder@agriculture.gov.bb

### **Belize**

Milagro Matus (*titulaire*)  
Policy Analyst  
Ministry of Agriculture, Food Security  
and Enterprise  
Tel.: (501) 822 2241  
policy.analyst@agriculture.gov.bz

### **Brésil**

Flávio Campestrin Bettarello (*titulaire*)  
Secretário-Adjunto  
Secretaria de Comércio e Relações  
Internacionais

Ministério da Agricultura, Pecuária e  
Abastecimento  
Tel.: (55 61) 3218 2800  
flavio.bettarello@agricultura.gov.br

Giovanni Gabas Coelho (*suppléant*)  
Assessor  
Secretaria de Comércio e Relações  
Internacionais  
Ministério da Agricultura, Pecuária  
e Abastecimento  
Tel.: (55 61) 3218 2800  
giovanni.coelho@agricultura.gov.br

### **Canada**

James Breithaupt (*titulaire*)  
Acting Deputy Director  
Agriculture and Agri-Food Canada  
Tel.: (613) 773 2600  
james.breithaupt@canada.ca

Aleksandar Jotanovic (*suppléant*)  
Senior Multilateral Affairs Officer  
Agriculture and Agri-Food Canada  
Tel.: (613) 773 0241  
aleksandar.jotanovic@canada.ca

### **Chili**

José Miguel Rodríguez (*titulaire*)  
Jefe  
Departamento de Asuntos  
Internacionales de la Oficina de Estudios  
y Políticas Agrarias (ODEPA)  
Ministerio de Agricultura  
Tel.: (562) 2397 3037  
jrodriguez@odepa.gob.cl

**Colombie**

María Cristina Jiménez Alzate (*titulaire*)  
 Asesora, Despacho del Ministro  
 Ministerio de Agricultura y Desarrollo  
 Rural  
 Tel.: (571) 254 3300  
 maria.jimenez@minagricultura.gov.co

**Costa Rica**

Luis Renato Alvarado Rivera (*titulaire*)  
 Ministro de Agricultura y Ganadería  
 Ministerio de Agricultura y Ganadería  
 Tel.: (506) 2220 4346  
 despachoministro@mag.go.cr

Edgar Mata Ramírez (*suppléant*)  
 Director Ejecutivo de la Secretaría  
 Ejecutiva de Planificación Sectorial  
 Agropecuaria (SEPSA)  
 Ministerio de Agricultura y Ganadería  
 Tel.: (506) 2220 4346  
 emata@mag.go.cr

**Dominique**

Kyra Paul (*titulaire*)  
 Permanent Secretary (Ag.)  
 Ministry of Blue and Green Economy,  
 Agriculture and National Food Security  
 Tel.: (767) 266 3211  
 psagriculture@dominica.gov.dm

Ricky Brumant (*suppléant*)  
 Director of Agriculture  
 Ministry of Agriculture and Forestry  
 Tel.: (767) 266 3211  
 brumant@dominica.gov.dm

**El Salvador**

María Lilian Pacas de Bolaños (*titulaire*)  
 Viceministra  
 Ministerio de Agricultura y Ganadería  
 Tel.: (503) 2210 1745  
 lily.pacas@mag.gob.sv

**Grenade**

Gregory Delsol (*titulaire*)  
 Senior Planning Officer  
 Ministry of Agriculture and Lands  
 Tel.: (473) 440 2722  
 gregorypdelosol@gmail.com

**Jamaïque**

Courtney Cole (*titulaire*)  
 Chief Technical Director, Special  
 Projects  
 Ministry of Agriculture and Fisheries  
 Tel.: (876) 927 1731  
 courtney.cole@moa.gov.jm

Camiel Pennycooke (*suppléante*)  
 Policy Analyst, Economic Planning and  
 Planning Directorate  
 Ministry of Agriculture and Fisheries  
 Tel.: (876) 927 1731  
 camiel.pennycooke@moa.gov.jm

**Panama**

Augusto Valderrama (*titulaire*)  
 Ministro de Desarrollo Agropecuario  
 Ministerio de Desarrollo Agropecuario  
 (MIDA)

Tel.: (507) 507 0604 / 0603  
 avalderrama@mida.gob.pa

Carlo Rognoni Arias (*suppléant*)  
 Viceministro de Desarrollo  
 Agropecuario  
 Ministerio de Desarrollo Agropecuario  
 (MIDA)  
 Tel.: (507) 507 0604 / 0603  
 crognoni@mida.gob.pa

Yanet Sierra (*suppléante*)  
 Secretaria Técnica  
 Ministerio de Desarrollo Agropecuario  
 (MIDA)  
 Tel.: (507) 507 0604 / 0603  
 ysierra@mida.gob.pa

### **Pérou**

Carlos De los Ríos (*titulaire*)  
 Asesor del Despacho Viceministerial de  
 Políticas y Supervisión del Desarrollo  
 Agrario  
 Ministerio de Desarrollo Agrario y  
 Riego  
 Tel.: (511) 209 8600  
 cdelosrios@midagri.gob.pe

Noemí Marmanillo (*suppléante*)  
 Directora  
 Oficina de Cooperación Internacional  
 Ministerio de Agricultura y Riego  
 Tel.: (511) 209 8600  
 nmarmanillo@minagri.gob.pe

### **République dominicaine**

Limber Cruz López (*titulaire*)  
 Ministro de Agricultura  
 Ministerio de Agricultura  
 Tel.: (809) 547 3888  
 despacho.agricultura@gmail.com

José Miguel Cordero Mora (*suppléant*)  
 Viceministro de Extensión y  
 Capacitación  
 Ministerio de Agricultura  
 Tel.: (809) 547 3888  
 jose.cordero@agricultura.gob.do

### **Sainte-Lucie**

Barrymore Felicien (*titulaire*)  
 Permanent Secretary  
 Department of Agriculture, Fisheries,  
 Natural Resources and Cooperatives  
 Ministry of Agriculture, Fisheries,  
 Physical Planning, Natural Resources  
 and Cooperatives  
 Tel.: (758) 468 4173 / 4174  
 bfelicien@gosl.gov.lc

Carleen Atkins-Joseph (*suppléante*)  
 Economist  
 Department of Agriculture, Fisheries,  
 Natural Resources and Cooperatives  
 Ministry of Agriculture, Fisheries,  
 Physical Planning, Natural Resources  
 and Cooperatives  
 Tel.: (758) 468 4173 / 4174  
 economist.agriculture@govt.lc

**Saint Vincent-et-les-Grenadines**

Colville King (*titulaire*)  
 Agricultural Diversification Officer  
 Ministry of Agriculture, Forestry,  
 Fisheries, Rural Transformation,  
 Industry and Labour  
 Tel.: (784) 456 1410  
 colvilleK@hotmail.com

**Trinité-et-Tobago**

Clarence Rambharat (*titulaire*)  
 Minister of Agriculture, Land and  
 Fisheries  
 Ministry of Agriculture, Land  
 and Fisheries  
 Tel.: (868) 622 1221/5  
 crambharat@fp.gov.tt

**Uruguay**

Juan Ignacio Buffa (*titulaire*)  
 Subsecretario de Ganadería  
 Ministerio de Ganadería, Agricultura y  
 Pesca  
 Tel.: (598) 2413 8030  
 jbuffa@mgap.gub.uy

Carolina Lazaneo (*suppléante*)  
 Asistente personal del ministro  
 Ministerio de Ganadería, Agricultura y  
 Pesca  
 Tel.: (598) 2412 6328  
 clazaneo@mgap.gub.uy

**PAYS ASSOCIÉ DE L'IICA****Espagne**

Enrique Conde León  
 Encargado de Negocios a. i.  
 Embajada del Reino de España  
 en Costa Rica  
 Tel.: (506) 2222 1933  
 enrique.conde@maec.es

Patricia Pertejo  
 Consejera de Agricultura, Pesca  
 y Alimentación  
 Embajada del Reino de España  
 en Costa Rica  
 Tel.: (506) 2222 1933  
 ppertejo@mapa.es

**PAYS OBSERVATEURS****France**

Victoire Boileau  
 Agregada de cooperación técnica y  
 científica  
 Embajada de Francia en Costa Rica  
 Tel.: (506) 2234 4167  
 victoire.boileau@diplomatie.gouv.fr

**Russie**

Anastasia Zakhartsova  
 Especialista de la Sección de  
 Organizaciones Internacionales  
 Departamento de Cooperación  
 Internacional

Ministerio de Agricultura de la  
Federación de Rusia  
Tel.: (7) 499 975 40 49  
a.zaharcova@mcx.gov.ru

Dmitry Rodríguez-Popov  
Representante del Ministerio de  
Agricultura de la Federación de Rusia  
Embajada de la Federación de Rusia en  
la República del Perú  
Tel.: (7) 499 975 40 49  
d.rodrigues@mcx.gov.ru

Yulia Baránova  
Representante del Ministerio de  
Agricultura de la Federación de Rusia  
Embajada de la Federación de Rusia en  
los Estados Unidos Mexicanos  
Tel.: (52 55) 5273 1305  
yu.baranova@mcx.gov.ru

### **Turquie**

Fatma Pihava Ünlü  
Embajadora Extraordinaria  
y Plenipotenciaria  
Embajada de la República de Turquía  
en Costa Rica  
Tel.: (506) 4700 2104  
embajada.sanjose@mfa.gov.tr

Tuba Unver  
Tercer Secretario  
Embajada de la República de Turquía  
en Costa Rica  
Tel.: (506) 4700 2104  
carlos.zuniga@mfa.gov.tr

### **ORGANISMES INTERNATIONAUX**

#### **Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement (CATIE)**

Muhammad Ibrahim  
Director General  
Costa Rica  
Tel.: (506) 2558 2200  
mibrahim@catie.ac.cr

Juan Carlos Méndez Barrios  
Subdirector General  
Costa Rica  
Tel.: (506) 2558 2200  
juan.mendez@catie.ac.cr

Luis Carlos Montoya  
Asesor Legal  
Costa Rica  
Tel.: (506) 2556 3070  
asesorlegal@catie.ac.cr

#### **Institut caribéen de recherche et de développement agricoles (CARDI)**

Ansari Hosein  
Manager, Science Technology and  
Innovation  
Trinidad and Tobago  
Tel.: (868) 645 8121  
ahosein@cardi.org

#### **DIRECTEUR HONORAIRE**

Martín Piñeiro  
Director General Emérito y Asesor del  
Director General

Argentina  
Tel.: (549 11) 5010 7502  
martin.pineiro2@gmail.com

**COMITÉ DE RÉVISION DE LA  
VÉRIFICATION (CRV)**

Carla Pike  
Director of Audit  
Member of the Audit Review  
Committee (ARC)  
National Audit Office  
Tel.: (869) 467 1050  
carla.pike@gov.kn

**FONCTIONNAIRES DE L'IICA**

Manuel Otero	Directeur général
Lloyd Day	Directeur général adjoint
Miguel Á. Arvelo	Représentant de l'IICA au Costa Rica et Chef de cabinet
Beverly Best	Directrice des Relations extérieures et institutionnelles
Hugo Chavarría	Responsable du Programme de bioéconomie et de développement productif
Randall Cordero	Coordinateur de la communication institutionnelle
Ana Marisa Cordero	Responsable chargée du Programme de santé agricole, de sécurité sanitaire et de qualité des aliments
Braulio Heinze	Directeur des services institutionnels
Miguel Herrera	Coordinateur de l'Unité juridique, des affaires internationales et du protocole
Héctor Iturbe	Secrétaire technique des organes de direction
Carlos Jiménez	Responsable des Services administratifs
Karen Kleinheinz	Responsable de la gestion financière
Mario León	Responsable du Programme de développement du territoire et de l'agriculture familiale
María Teresa Maldonado	Responsable de la programmation et du budget
Francisco Mello	Coordinateur de la gestion du savoir et de la coopération horizontale
Manuel Messina	Conseiller technique de la Direction de la coopération technique
Laura Mora	Responsable de la décentralisation
Alejandra Mozes	Responsable des talents humains

Guido Nejamkis	Conseiller du directeur général
Katia Núñez	Coordinatrice de l'Unité des événements officiels
Viviana Palmieri	Spécialiste technique en innovation et technologie pour l'agriculture
Emmanuel Picado	Responsable des technologies de l'information, de la communication et de l'agriculture numérique
Graciela Quesada	Responsable de la structuration organisationnelle
Pedro Rocha	Spécialiste international en biotechnologie et biosécurité
Daniel Rodríguez	Responsable du Programme du commerce international et de l'intégration régionale
Federico Sancho	Responsable de la planification, du suivi et de l'évaluation
Breno Tiburcio	Adjoint au Chef de cabinet
Federico Villarreal	Directeur de la coopération technique
Jorge Werthein	Conseiller spécial du directeur général
Kelly Witkowski	Responsable du Programme des changements climatiques, des ressources naturelles et de la gestion des risques productifs



## ANNEXE 3 : PERSONNEL DE LA RÉUNION

### Secrétariat de la réunion

Secrétaire <i>ex officio</i> et Directeur général de l'IICA	Manuel Otero
Secrétariat technique	Héctor Iturbe Silvia Gutiérrez
Organisation logistique	Katia Núñez
Conseiller juridique	William Berenson

### Diffusion et presse

Randall Cordero  
Rafael Cartín  
Sergio Navarro  
Isaac Zúñiga

### Accueil des participants

Accueil en salle de conférence	Marlen Montoya Adriana Araya Lidy Astorga Sonia González
--------------------------------	---

### Documents et rapport

Classement et distribution	Laura Gutiérrez Viviana Chacón
Rédaction des procès-verbaux	Pedro Avendaño Ronald Aragón Nathalia Coto Ana Lucía Obregón Viviana Palmieri
Édition	Máximo Araya

**Coordination de l'interprétation et de la traduction** Máximo Araya

## Interprétation simultanée

Espagnol Luciana Pavez  
Thais PardoAnglais Cynthia Diez  
Elizabeth LewisFrançais César Maurel  
Desirée SegoviaPortugais Sharona Wolkowicz  
Lara Solórzano

## Traduction

Espagnol Olga Vargas

Anglais Bertha McLaren

Français Elisabeth Roure

Portugais Francisco Azevedo

**Contrôle et suivi des traductions** Máximo Araya  
Olga Vargas**Audio et enregistrement numérique** David Álvarez  
Dennis Martínez**Services informatiques et de téléprésence** Emmanuel Picado  
Adriana Alpízar  
Olman Castro  
Gian Carlo Corrales  
Gustavo Eduarte  
José Ricardo Fallas

Julio Solís  
Randall Vargas  
Luis Diego Wattson

**Services de soutien**

Coordination

Carlos Jiménez  
José Francisco Brenes  
Ronald Meneses

Fournitures

German Arroyo  
María Castillo  
Wilford General  
Rebeca Martínez

Impression

Dennis Martínez

Montage et entretien

Marvin Araya  
Minor Carvajal  
Eduardo Castillo  
Álvaro González

Propreté et nettoyage

Rocío Mora

Santé

Annia Madelin Wong  
Yeimy Rodríguez

Sécurité

José Gómez



Imprimé par l'imprimerie de l'IICA  
Siège de l'Institut, San José, Costa Rica  
L'édition comprend 10 exemplaires imprimés  
et 3 exemplaires numériques.



INSTITUT INTERAMÉRICAIN DE COOPÉRATION POUR L'AGRICULTURE

LE SIÈGE / Boîte Postale 55-2200 San José,  
Vázquez de Coronado, San Isidro 11101, Costa Rica

Tél.: (+506) 2216-0222 / Fax: (+506) 2216-0233

Adresse électronique: [iicahq@iica.int](mailto:iicahq@iica.int) / Site web: [www.iica.int](http://www.iica.int)